

# LES JEUNES ET LA COVID-19 :

IMPACTS SUR LES EMPLOIS, L'ÉDUCATION,  
LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE MENTAL





# LES JEUNES ET LA COVID-19: IMPACTS SUR LES EMPLOIS, L'ÉDUCATION, LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE MENTAL

RAPPORT D'ENQUÊTE MONDIALE 2020

---

Copyright © Organisation internationale du Travail 2020  
Première édition 2020

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à [rights@ilo.org](mailto:rights@ilo.org). Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site [www.ifrro.org](http://www.ifrro.org) afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

---

ISBN: 9789220328620 (pdf web)

Egalement disponible en [anglais]: *Youth & COVID-19: Impacts on jobs, education, rights and mental well-being*, ISBN: 9789220328606 (pdf web); [espagnol]: *Los jóvenes y la pandemia de la COVID-19: efectos en los empleos, la educación, los derechos y el bienestar mental*, ISBN: 9789220328613 (pdf web).

---

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail, consultez notre site Web [www.ilo.org/publns](http://www.ilo.org/publns).

---

## Table des Matières

Remerciements.....	1
Sommaire exécutif.....	2
1. Introduction .....	5
2. Description de l'échantillon et méthodes.....	11
3. Emploi.....	15
4. Education et formation .....	25
5. Bien-être mental.....	32
6. Droits des jeunes.....	37
7. Militantisme social.....	41
8. Réponses politiques à la COVID-19 : Paroles et perceptions des jeunes.....	45
9. Principaux constats et actions spécifiques en faveur de l'emploi des jeunes.....	50
Bibliographie.....	56

### Liste des schémas

- Figure 1** Nombre total de cas et de décès confirmés dus à la COVID-19 au niveau mondial pendant la durée de l'enquête
- Figure 2** Mesures de confinement imposées par les gouvernements pendant la durée de l'enquête
- Figure 3** Situation des personnes interrogées sur le marché du travail, par âge
- Figure 4** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) déclarant une modification de leurs revenus et un changement global de leurs horaires de travail depuis le début de la pandémie
- Figure 5** Jeunes travailleurs (entre 18 et 29 ans), par profession et âge
- Figure 6** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) déclarant une modification de leurs revenus et un changement global de leurs horaires de travail depuis le début de la pandémie
- Figure 7** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) déclarant une réduction de leur temps de travail, de leurs revenus et de leur productivité (en auto-évaluation) par rapport à la situation antérieure à la COVID-19
- Figure 8** Pourcentage de participants à l'enquête bénéficiaires de mesures politiques prises en faveur de l'emploi

- Figure 9** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) déclarant avoir interrompu leurs études ou leur formation depuis le début de la pandémie
- Figure 10** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) à qui des possibilités de formation alternatives ont été proposées
- Figure 11** Perceptions qu'ont les jeunes (entre 18 et 29 ans) sur les modifications en matière d'éducation depuis le début de la crise de la COVID-19 et évaluation de son impact sur la réussite de leurs études et de leur formation
- Figure 12** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) qui ont entrepris de nouvelles études et domaines de compétences recherchés
- Figure 13** Courts énoncés de l'Echelle de Bien-Être Mental de Warwick-Edinburgh et réponses possibles (tranches d'âges 18–29 ans et 30–34 ans)
- Figure 14** Perceptions qu'ont les jeunes (entre 18 et 29 ans) sur leurs perspectives de carrière
- Figure 15** Importance de l'impact sur les droits des jeunes (entre 18 et 29 ans)
- Figure 16** Bien-être mental et importance de l'impact sur les droits des jeunes (entre 18 et 29 ans)
- Figure 17** Niveau de militantisme social des jeunes (entre 18 et 29 ans)
- Figure 18** Temps supplémentaire consacré au militantisme social par les jeunes (entre 18 et 29 ans)
- Figure 19** Pourcentage de jeunes (entre 18 et 29 ans) qui soutiennent le renforcement des mesures de confinement
- Figure 20** Pourcentage de personnes qui soutiennent les mesures politiques

### Liste des tableaux

- Table 1** Caractéristiques de l'échantillon
- Table 2** Différences entre les sexes en matière d'emploi
- Table 3** Bien-être mental des jeunes (échelle SWEMWBS)

### Liste des encadrés

- Encadré 1** Échantillonnage, représentativité et méthodologie de l'enquête
- Encadré 2** Conclusions comparables sur l'emploi des jeunes au Royaume Uni

## REMERCIEMENTS

L'enquête mondiale sur les jeunes et COVID-19 et le présent rapport ont été préparés par l'équipe YOUTH de la branche Emploi, marchés du travail et jeunesse de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le rapport a été coordonné par Susana Puerto Gonzalez et l'équipe de rédaction était composée de Drew Gardiner, Jonas Bausch, Mohammed Danish, Eesha Moitra et Lena Xinyu Yan. Le rapport a bénéficié de l'orientation générale de Sukti Dasgupta, Chef de la branche Emploi, marchés du travail et jeunesse, et de Sangheon Lee, Directeur du département de la politique de l'emploi de l'OIT.

Les points focaux au sein des agences partenaires de l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes ont apporté leur soutien tout au long du processus, y compris pour la diffusion de l'enquête et les commentaires sur le rapport. Ces points focaux comprennent Noelle Guirola Paganini de l'AIESEC, George Charonis du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, Nikita Sanullah du Forum européen de la jeunesse, Corinne Salinas du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique et Peter Loewi du Grand groupe des Nations Unies pour l'enfance et la jeunesse. Think Young a fourni avec reconnaissance des infographies pour accompagner le rapport.

Les commentaires et contributions utiles des collègues de l'OIT au questionnaire et au rapport sont dûment reconnus : Konstantinos Papadakis, Mariangels Fortuny, Christiane Wiskow, Srinivas Reddy, Maria Prieto, Samuel Asfaha, Mohammed Mwamadzingo, Niall O'Higgins, Valter Nebuloni, Kee Beom Kim, Aurelio Parisotto, Woon Kyong Kang, Valeria Esquivel, Jealous Chirove, Bernd Mueller, Amal Mowafy, Dino Corell, Diego Rei, Ramiro Pizarro et Felix Weidenkaff. Le Centre commun de recherche de la Commission européenne a également fourni un excellent retour d'information.

Une dette de gratitude va aux volontaires qui ont fourni la traduction du questionnaire d'enquête en 22 langues. Parmi ces personnes figurent Amal Mowafy pour l'arabe, Owusu Fordjour Aidoo pour akan/twi, Eesha Moitra pour le bengali, Lena Xinyu Yan pour le chinois, Ma. Lourdes M. Rivera pour le philippin, Drew Gardiner pour le français, Jonas Bausch pour l'allemand, Retyil Gabriel Pofi pour le haoussa, Mohammed Danish pour le hindi, Tedy Gunawan pour l'indonésien, Giovanni Matozzi pour l'italien, Peter Loewi pour le japonais, Jongwoo Lim pour le coréen, Ewa Staworzynska pour le polonais, Rute Mendes pour le portugais, Larisa Panait pour le roumain, Julia Surina pour le russe, Madhu Fernando pour le singhalais, Susana Puerto Gonzalez pour l'espagnol, Sam Njore pour le swahili, Jittima Srisuknam pour le thaï, Sebahat Derin Atiskan pour le turc et Ngoc Anh pour le vietnamien.

Le soutien à l'analyse des données a été assuré par la société de données, le Réseau de partage des connaissances (KSNET), grâce au soutien financier du Grand-Duché de Luxembourg. Le Ministère du travail et de l'économie sociale du gouvernement espagnol a fourni un soutien financier à l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes. Rosette Opiyo a fourni une assistance administrative.

## SOMMAIRE EXECUTIF

La pandémie de la COVID-19 a perturbé tous les aspects de notre vie. Avant même le début de la crise, l'intégration sociale et économique des jeunes posait déjà des difficultés. Maintenant, sauf si des mesures urgentes sont prises, les jeunes risquent de subir les effets sévères et durables de cette pandémie.

Cette étude présente les résultats de l'Enquête Mondiale sur les Jeunes et la COVID-19 réalisée par l'Initiative Mondiale sur des Emplois Décentés pour les Jeunes<sup>1</sup> entre Avril et Mai 2020. A ce moment-là, la COVID-19 s'était rapidement traduite en crise économique. L'Enquête Mondiale a cherché à cerner les effets immédiats de la pandémie sur la vie des jeunes (entre 18 et 29 ans) en ce qui concerne l'emploi, l'éducation, le bien-être mental, les droits et le militantisme social. Plus de 12 000 réponses ont été recueillies en provenance de 112 countries, dont un grand nombre proviennent de jeunes ayant fait des études et disposant d'un accès à Internet. La population de l'enquête est représentative d'étudiants et de jeunes travailleurs qui ont un niveau d'études supérieures et constituent environ un quart des jeunes des pays de l'échantillon.

L'étude constate que les effets de la pandémie sur les jeunes sont systématiques, profonds et disproportionnés. Ils sont particulièrement sévères pour les jeunes femmes, les plus jeunes, et les jeunes des pays à faible revenu. Les jeunes sont préoccupés pour leur avenir et leur place dans la société. Cette étude résume ce qu'ils racontent.

\*\*\*

Parmi les jeunes qui faisaient des études ou bien menaient de front leurs études et un travail avant le début de la crise, trois quarts (73 pour cent) ont été victimes de fermetures d'écoles et tous n'ont pas été en mesure de passer à l'apprentissage en ligne et à distance, situation particulièrement critique pour les jeunes des pays à faible revenu qui souligne bien les fractures numériques profondes existant entre régions. Malgré tous les efforts faits par les écoles et les établissements de formation pour dispenser un enseignement ininterrompu grâce à des moyens en ligne, 65 pour cent des jeunes disent avoir moins appris depuis le début de la pandémie, 51 pour cent pensent que leurs études seront retardées et neuf pour cent craignent que leurs études en souffrent, voire échouent.

La pandémie fait de lourds dégâts chez les jeunes en détruisant leurs emplois et en compromettant leurs perspectives de carrière. Un jeune sur six (17 pour cent) qui travaillait avant le début de la crise, a complètement cessé de travailler, plus particulièrement les jeunes travailleurs entre 18 et 24 ans, ainsi que ceux qui occupent des postes de personnel de bureau, de services, de ventes et dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat. Le temps de travail des jeunes travailleurs a diminué d'environ vingt-cinq pour cent (c'est-à-dire de deux heures par jour en moyenne) et deux jeunes sur cinq (42 pour cent) font état d'une baisse de leurs revenus. Les jeunes des pays à faible revenu sont les plus exposés aux

---

<sup>1</sup> Cf. [www.decentjobsforyouth.org](http://www.decentjobsforyouth.org)

réductions du temps de travail et à la contraction des revenus qui en résulte. Le niveau d'activité est le critère principal permettant d'analyser la façon dont la crise a affecté les jeunes hommes et jeunes femmes de manière inégale, les femmes indiquant des diminutions plus importantes de leur productivité que les hommes.

De sévères perturbations dans leurs études et leur travail, aggravées par la crise sanitaire, ont abouti à une dégradation du bien-être mental des jeunes. L'enquête montre que 17 pour cent des jeunes souffrent *probablement* d'anxiété et de dépression. Le bien-être mental est le plus dégradé chez les jeunes hommes et femmes entre 18 et 24 ans. Les jeunes dont les études ou le travail ont été perturbés ou bien ayant complètement cessé le travail sont presque deux fois plus susceptibles de *probablement* souffrir d'anxiété ou de dépression que ceux ayant continué de travailler ou dont les études n'ont pas été interrompues. Ceci souligne les liens qui existent entre le bien-être mental, la réussite des études et l'intégration sur le marché du travail.

En même temps qu'ils reconnaissent l'importance des mesures de confinement pour sauver des vies, les jeunes disent avoir également constaté un impact indirect sur leur liberté de mouvement. De plus, un sur trois (33 pour cent) a noté un impact important sur son droit de participer aux affaires publiques, alors que plus d'un quart (27 pour cent) a éprouvé des difficultés à exercer son droit à la liberté de religion ou de croyance. Environ un quart des jeunes (24 pour cent) ont indiqué que les inexactitudes véhiculées sur la pandémie ont affecté leur droit d'accès à l'information. Les besoins fondamentaux posent des problèmes également : pour un cinquième des jeunes (21 pour cent), surtout les jeunes privés d'emploi, dont le droit au logement est remis en question étant donné qu'ils ont du mal à joindre les deux bouts.

Et pourtant, malgré tout cela, les jeunes font toujours preuve de détermination pour redoubler d'efforts et travailler en partenariat avec les gouvernements, les partenaires sociaux, la société civile et les autres institutions pour "Reconstruire le Monde d'Après". Plus d'un sur quatre déclare s'être engagé activement dans le bénévolat (31 pour cent) et avoir fait des dons pour faire face à la COVID-19 (27 pour cent). En outre, les jeunes n'ont cessé d'appeler les gouvernements à continuer d'appliquer des mesures de confinement, comme le travail à domicile partout où c'est possible. Ils veulent que les restrictions soient assouplies progressivement, car ce qui est essentiel à leurs yeux, c'est la santé et la sécurité de tous les travailleurs et citoyens.

L'étude présente des histoires captivantes et des déclarations de jeunes du monde entier qui décrivent des idées innovatrices sur la façon de lutter contre la crise. Y occupent une place centrale ceux qui sont le plus exposés, *depuis* les pauvres, les travailleurs migrants *jusqu'aux* personnes âgées, les personnels de santé en première ligne et les chômeurs récents. La parole des jeunes, leur énergie, et leur résilience préparent une planète sûre, plus inclusive et équitable pour nous tous.

Dans le but de soutenir et amplifier les paroles et les actions des jeunes, cette étude plaide en faveur d'investissements urgents, ciblés et plus intelligents dans des emplois décents

pour les jeunes, notamment pour la protection des droits fondamentaux des jeunes; des programmes de garantie de l'emploi et de la formation; des prestations d'assurance chômage et de protection sociale pour les jeunes; une intensification des efforts pour augmenter la qualité et la dispense de formations en ligne et à distance; et un renforcement des complémentarités avec les services de santé mentale, de soutien psychosocial et les activités sportives. C'est seulement en travaillant en synergie, avec et pour les jeunes, que nous pourrons empêcher que la crise de la COVID-19 ait non seulement un effet négatif, mais également potentiellement durable sur la vie des jeunes.

# 1. INTRODUCTION

La réponse apportée par les gouvernements du monde entier à la propagation rapide et sans précédent de la COVID-19 s'est traduite par une récession économique mondiale. Les conséquences sur les gens, les emplois et les entreprises risquent d'être de longue durée et de toucher durement les populations les plus vulnérables, notamment les jeunes.

L'histoire montre qu'une crise comme la pandémie de la COVID-19 peut avoir des conséquences sévères et durables pour les jeunes,<sup>2</sup> que l'on appelle déjà "la génération confinement" (ILO, 2020a). Des enquêtes récentes commencent à mettre en lumière le défi multidimensionnel que pose la pandémie aux jeunes par suite des perturbations causées à leur éducation et à leur formation, des vulnérabilités aggravées des jeunes travailleurs et d'une transition plus longue et plus difficile vers des emplois décents (ILO, 2020b). Un tel impact accentue les inégalités et risque de réduire le potentiel productif de toute une génération.

Dans une période de crise et d'incertitude comme celle que nous vivons, il est trop facile d'ignorer la parole et l'action des jeunes. En reconnaissant le rôle essentiel qu'ils doivent jouer dans la résolution de la crise et dans la relance, l'Initiative Mondiale pour l'Emploi Décent des Jeunes cherche à attirer l'attention sur les actions des jeunes et leur point de vue sur la façon de combattre la pandémie. Avec cet objectif commun à l'esprit, l'Organisation Internationale du Travail, le Grand Groupe des Nations Unies pour les Enfants et les Jeunes, l'AIESEC, le Forum Européen de la Jeunesse, le Fonds d'Affectation d'Urgence de l'Union Européenne pour l'Afrique et le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme se sont associés pour réaliser une enquête en ligne sur les jeunes et la COVID-19.

L'Etude Mondiale sur les Jeunes et la COVID-19 s'intéresse essentiellement à quatre domaines d'impact sur les jeunes, à savoir : l'emploi, l'éducation et la formation, le bien-être mental et leur droits et voix. Elle étudie les actions menées par les jeunes dans le domaine du militantisme social et de leurs comportements en matière de réponse apportée à la crise ainsi que leur perception et leur expérience des mesures politiques.

Alors que le travail de terrain impliqué par l'enquête a été soit arrêté, soit retardé en raison des mesures de confinement, les données et analyses présentées dans ce rapport apportent des informations cruciales sur la façon dont la pandémie affecte la vie des jeunes. Le caractère en ligne de l'enquête complète donc les données des enquêtes existantes menées auprès des ménages, ainsi que celles de démarches plus innovantes et plus rapides conçues pour la planification à court terme et l'évaluation rapide des impacts.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> A la suite de la crise financière de 2008, par exemple, le taux de chômage des jeunes a augmenté et n'est pas encore revenu à son niveau d'avant la crise.

<sup>3</sup> Méthodes telles que le modèle de prévision immédiate de l'OIT qui fournissent des estimations d'impact au Moniteur de l'OIT "COVID-19 et le monde du travail", disponibles sur: [www.ilo.org/global/topics/coronavirus/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/lang--en/index.htm) [7 July 2020].

Il est cependant important de signaler les limites des enquêtes en ligne et de comprendre qui sont les jeunes qui ont été sondés. Le déroulement en ligne de l'enquête ainsi que la stratégie d'échantillonnage en boule de neige volontaire utilisée limitent la représentativité de la population étudiée et demande une grande prudence dans l'interprétation des résultats. La population de l'enquête, notamment, est représentative de jeunes ayant un niveau d'études supérieur et d'étudiants qui, lorsqu'on les ajoute, représentent environ un quart de la population des jeunes dans les pays de l'échantillon (encadré 1). Ainsi, l'enquête mesure les impacts de la COVID-19 sur les jeunes des deux sexes ayant suivi des études ainsi que sur les jeunes qui ont la possibilité de participer à des enquêtes en ligne. Les conclusions montrent qu'au sein de ce groupe, les impacts de la COVID-19 varient considérablement en fonction du sexe, des tranches d'âge et des tranches de revenu au niveau national.

En ce qui concerne les jeunes sous-représentés dans l'échantillon, essentiellement les jeunes des pays à faible revenu et les jeunes ayant au maximum un niveau d'études secondaire et qui ont cessé leurs études, l'impact de la COVID-19 risque d'être différent et encore plus sévère étant donné que ces groupes se trouvaient déjà dans une situation plus vulnérable avant même que ne commence la pandémie. Cela ne fait que renforcer la nécessité de mettre en place des actions urgentes et décisives pour créer des emplois décents pour les jeunes.

#### **Encadré 1 Echantillonnage, représentativité et méthodologie de l'enquête – Public visé : les jeunes hommes et femmes éduqués**

L'enquête en ligne, disponible en 23 langues, a été réalisée du 21 Avril au 21 Mai 2020 auprès de 12 605 individus âgés de 18 à 34 ans. Pour les besoins de ce rapport, le mot "jeunes" renvoie aux personnes appartenant à la tranche d'âge 18-29 ans, la tranche d'âge 30-34 ans servant de population de référence. Les participants à l'enquête ont été recrutés à l'échelle mondiale par le biais d'un échantillonnage en boule de neige (non probabiliste). La population de l'enquête comprend des jeunes de 112 pays de toutes les régions et tous les groupes de revenu de l'OIT. La population totale des jeunes de ces pays (âgés de 15 à 29 ans) est de 1,47 milliards, soit environ 92 pour cent de la population mondiale des jeunes.

L'échantillon représente essentiellement des jeunes travailleurs ayant un niveau d'études supérieur et des étudiants. Parmi les jeunes travailleurs qui ne suivent pas d'études, 89 pour cent avaient atteint un niveau d'études supérieur. Globalement, près de deux tiers (65,8 pour cent) de l'échantillon de jeunes (entre 18 et 29 ans) ont indiqué avoir un diplôme de premier niveau universitaire (par ex. licence). Parmi le tiers restant des jeunes (entre 18 et 29 ans) ayant au maximum un niveau d'études secondaire, 81 pour cent poursuivaient des études.

Globalement, les jeunes de l'échantillon étudié sont trois fois plus susceptibles d'avoir un niveau d'études supérieur, par rapport à la population générale des jeunes appartenant à la même tranche d'âge. Cette divergence est la plus importante dans les pays à niveau de revenu intermédiaire, à la fois parce que dans ces pays le niveau moyen d'éducation est le plus bas et qu'il apparaît que l'enquête en ligne a été faite par un sous-échantillon plus éduqué de la

population générale.

Lorsque les calculs ont été effectués, des coefficients ont été utilisés pour améliorer la représentativité de l'échantillon et corriger le biais d'absence de réponse entre hommes et femmes, ainsi que les biais de population. Dans les données brutes, les femmes représentent 64 pour cent de l'échantillon (et 53,5 pour cent de l'échantillon pondéré). En outre, le nombre de participants par pays varie de manière considérable. Les coefficients sont calculés à partir des données ILOSTAT sur la population en âge de travailler. Si l'on reconnaît que l'enquête représente des individus ayant le plus haut niveau d'éducation, des coefficients de population pour les individus ayant un niveau supérieur d'éducation ont été utilisés. La méthode de pondération corrige les écarts entre les pourcentages d'hommes et de femmes entre l'échantillon de l'enquête et les populations réelles et pondère les résultats au niveau des régions géographiques et des groupes de revenu afin de corriger les biais de population.

Les résultats de l'analyse, ainsi que l'ensemble des constatations principales, tout est confirmé par un ensemble de contrôles de sensibilité. Cela consiste à vérifier les différentes méthodes de pondération et à recalculer les résultats, en ignorant les observations d'un pays à la fois afin de vérifier si les résultats sont conditionnés par les observations d'un pays en particulier. Cela aboutit à un certain degré de validité pour les groupes de jeunes concernés par l'enquête, à savoir les jeunes travailleurs diplômés et les étudiants.

L'annexe technique donne plus de renseignements sur l'ensemble de données, la méthodologie de pondération, les tests de robustesse et de représentativité.

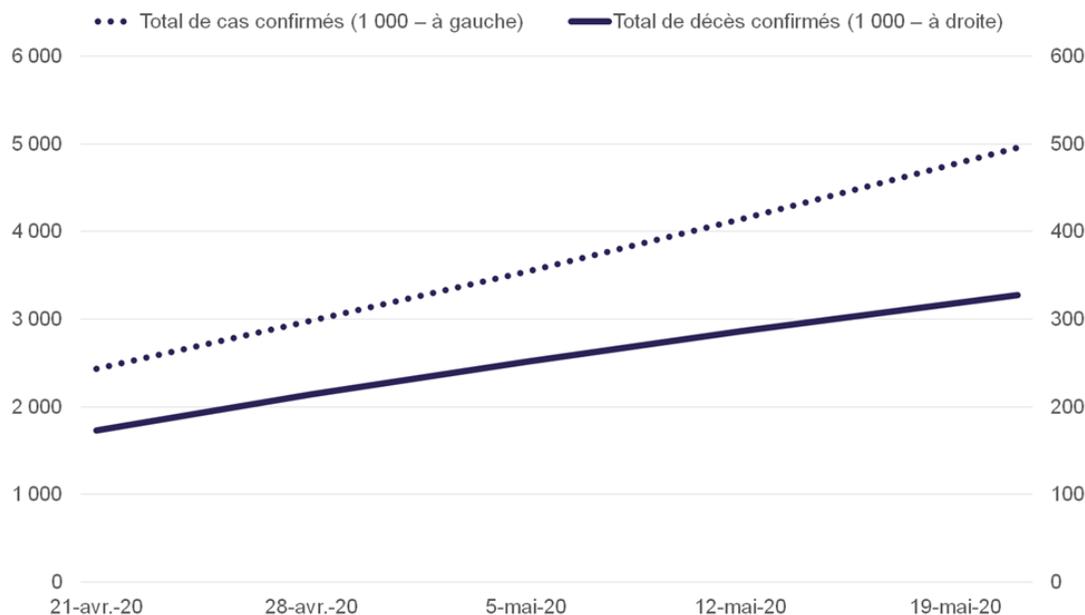
L'enquête s'est déroulée en ligne dans 23 langues du 21 Avril au 21 Mai 2020. Elle a démarré alors que les contaminations liées à la COVID-19 se propageaient à grande échelle au niveau mondial.<sup>4</sup> Lorsque l'enquête a démarré, il y avait 2,43 millions de cas confirmés de COVID-19 dans le monde et 172 814 décès attribués à la pandémie. Lorsque l'enquête a été bouclée, le 21 Mai, ces chiffres étaient passés à 4,96 millions de cas confirmés de COVID-19 et 327 957 décès, ce qui représente une augmentation des cas ayant plus que doublé sur une période de quatre semaines (figure 1). Même si les impacts à court terme de la pandémie de la COVID-19 observés sur la santé des jeunes semblent être moins graves que pour les personnes âgées (Ferguson et al. 2020),<sup>5</sup> ils ne sont pas à l'abri des conséquences économiques, sociales et culturelles que la pandémie a eues et continue d'avoir sur les secteurs et les sociétés.

---

<sup>4</sup> L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré dès son début que la maladie de la COVID-19 était une *pandémie* le 11 Mars 2020.

<sup>5</sup> Ferguson et al. (2020) ont montré que le taux de mortalité lié à cette maladie pour la tranche d'âge de 20 à 29 ans est d'environ 0,03 pour cent, pour monter à 0,08 pour cent et 0,15 pour cent, respectivement, pour les tranches d'âge de 30 à 39 ans et 40 à 49 ans.

**Figure 1** Nombre total de cas de COVID-19 et de décès confirmés au niveau mondial pendant la durée de l'enquête



**Source de données :** Centre Européen pour la Prévention et le Contrôle des Maladies (ECDC), Our World in Data.

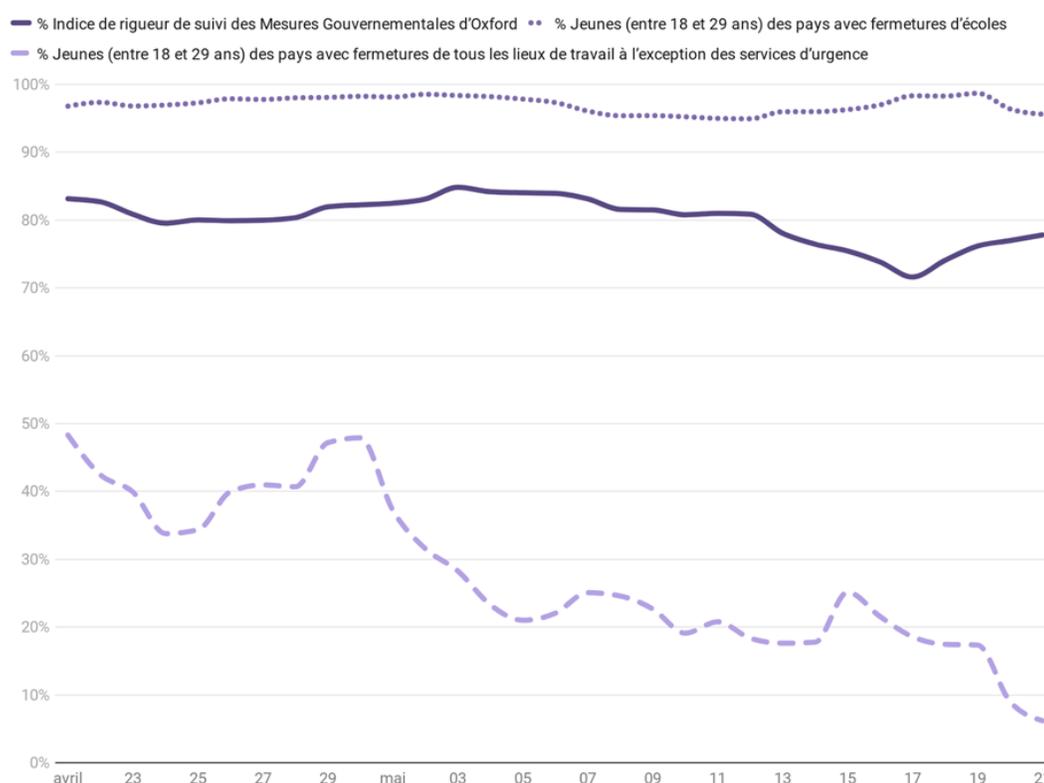
Pendant la durée de l'enquête, certains gouvernements ont mis en place des mesures politiques strictes pour ralentir la propagation de la pandémie de la COVID-19. La Figure 2 présente le Catalogue des Mesures du Suivi des Interventions Gouvernementales d'Oxford en matière de COVID-19 sur la durée de l'enquête pour les pays représentés dans l'enquête.<sup>6</sup> Presque tous les participants à l'enquête habitaient là où des fermetures d'écoles étaient obligatoires dans une partie ou dans la totalité du pays. La moitié environ des personnes (48,3 pour cent) ayant participé à l'enquête dès son début habitaient dans des pays où la fermeture de tous les lieux de travail à l'exception des services de première nécessité était obligatoire, alors qu'il n'y en avait que 10 pour cent environ vers la fin. Globalement, au moment de l'enquête, un quart (25,5 pour cent) de l'échantillon habitait dans des pays où tous les lieux de travail à l'exception des services de première nécessité étaient tenus de fermer, et deux tiers des jeunes de l'échantillon (68 pour cent) habitaient dans des pays où les lieux de travail étaient fermés pour certains secteurs ou certaines catégories de travailleurs.<sup>7</sup>

<sup>6</sup> Le Catalogue des Mesures Contraignantes est un ensemble de neuf domaines politiques comprenant les fermetures d'écoles, des lieux de travail, l'annulation de manifestations publiques, les restrictions de rassemblements, l'arrêt des transports publics, le confinement chez soi, les restrictions de voyages nationaux et internationaux ainsi que le lancement de campagnes d'information pour le public

<sup>7</sup> Les tendances identifiées dans l'échantillon de l'enquête reflètent de manière très proche les tendances observées dans tous les pays du monde entier, au moment où les gouvernements ont assoupli les mesures de confinement notamment en ce qui concerne les fermetures des lieux de travail en Mai 2020, comme cela est indiqué dans la quatrième édition du Moniteur de l'OIT "La COVID-19 et le monde du travail".

Dans ce contexte dynamique sans précédent, le droit de participation des jeunes doit être défendu. Les perceptions, actions et aspirations des jeunes sont essentielles pour identifier les sources de vulnérabilité et alimenter les actions politiques. Donner la parole aux jeunes dans le processus de prise de décision afin qu'ils expriment leurs besoins et leurs idées non seulement améliore l'efficacité des politiques et des programmes, mais donne également aux jeunes la possibilité de participer à leur application.

**Figure 2 Mesures de confinement imposées par les gouvernements pendant la durée de**



## l'enquête

**Note :** Le schéma présente les résultats fournis par le Suivi des Réponses Gouvernementales d'Oxford à la COVID-19 pendant la durée de l'enquête (du 21 Avril 2020 au 21 Mai 2020). Pour chaque journée la moyenne (cinq jours glissants) de tous les participants est calculée à partir des résultats par pays de résidence des participants. Les moyennes sont calculées à l'aide d'un modèle à effet constant comprenant des données fictives pour chaque combinaison sexospécifique par pays afin de minimiser les effets de composition de l'échantillon sur l'identification des évolutions dans le temps. Les coefficients de l'enquête sont utilisés conformément à la description de l'encadré 1. Source de données : Suivi de Réponses Gouvernementales d'Oxford à la COVID-19

Le rapport s'organise en neuf parties. La partie suivante, la partie 2, décrit l'échantillon de l'enquête. Les parties 3 à 6 présentent les impacts et perceptions observés sur les conséquences liées à l'emploi, l'éducation et la formation, le bien-être mental et les droits.

La partie 7 examine les réactions des jeunes à la crise par le biais de leur militantisme social et de leurs comportements, alors que la partie 8 est centrée sur les idées qu'ils ont pour traiter la crise au mieux et sur ce qu'ils pensent des réponses apportées par les gouvernements, notamment les mesures relatives au marché de l'emploi. Enfin la partie 9 présente les conclusions essentielles et propose des recommandations politiques concrètes.

## 2. DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON ET METHODES

**L'analyse repose sur les 12 605 réponses faites par les participants âgés de 18 à 34 ans.**<sup>8</sup> Pour les besoins de ce rapport, le mot “jeunes” renvoie à la tranche d'âge 18–29 ans, alors que la tranche d'âge 30–34 ans sert de population de référence. Les réponses sont pondérées par âge, sexe, et pays afin d'améliorer la représentativité des résultats obtenus. Ainsi, l'échantillon pondéré est représentatif d'hommes et femmes éduqués. Les femmes représentent 53,5 pour cent des résultats pondérés.<sup>9</sup> L'échantillon compte une représentation légèrement supérieure des plus jeunes (deux tiers des jeunes entre 18 et 29 ans avaient moins de 25 ans). Un sur cinq des jeunes ayant répondu à l'enquête (20,2 pour cent) s'identifient comme faisant partie d'une minorité et 6,8 pour cent s'identifient comme lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres ou intersexuels. Environ un participant sur sept (14, 8 pour cent) entre 18 et 29 ans étaient soit mariés, soit vivaient avec un partenaire, contre 53 pour cent chez les 30 à 34 ans. Seulement 6 pour cent des jeunes avaient au moins un enfant contre 33 pour cent chez les 30 à 34 ans (table 1).

**L'échantillon se compose essentiellement de jeunes travailleurs ayant un niveau d'études supérieur et d'étudiants.** Près de deux tiers (65,8 pour cent) de l'échantillon ont indiqué être titulaires d'un diplôme de premier niveau universitaire (par ex. licence), et 28,5 pour cent d'autres ont indiqué avoir terminé leurs études secondaires. Une petite minorité avaient seulement terminé leurs études primaires (4,8 pour cent) ou n'avaient jamais été scolarisés (0,9 pour cent). Le niveau d'éducation relativement élevé des participants à l'enquête apparaît dans la figure 3 ; une majorité des participants ont fait des études jusqu'à l'âge de 23 ans. En outre, la proportion de participants ayant au maximum un niveau d'études secondaire décroît rapidement avec l'âge, de 84 pour cent à 18 ans à 14 pour cent à 29 ans. On peut déduire de tout ceci que la plupart des étudiants qui ont participé à l'enquête ont suivi des études supérieures.

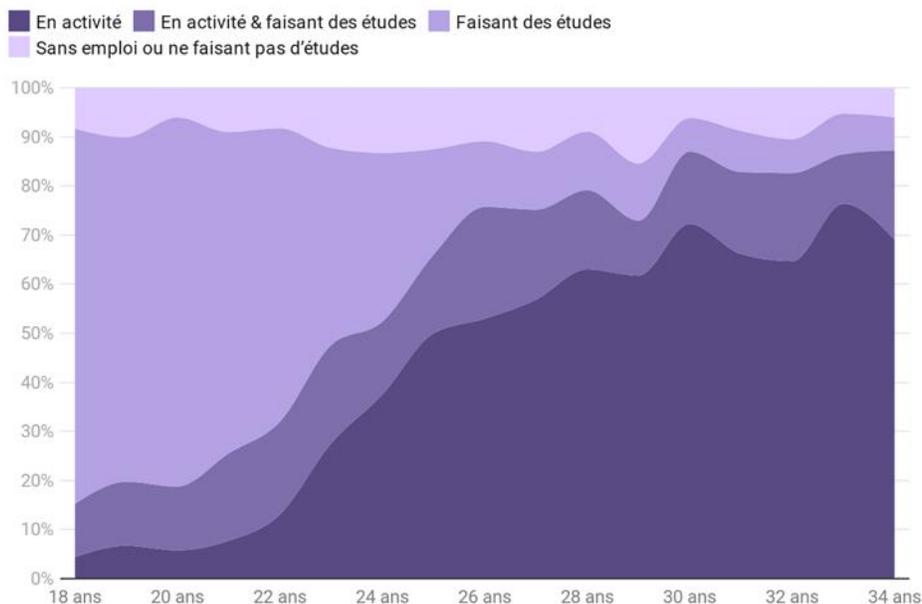
**Avec l'augmentation de l'âge des participants à l'enquête, la proportion de ceux qui sont passés des études au travail a augmenté rapidement.** Globalement, 45,2 pour cent des jeunes participants (entre 18 et 29 ans) suivaient des études alors que 15,9 pour cent supplémentaires combinaient études et travail. Moins d'un tiers (28,5 pour cent) ont indiqué que le travail était leur activité principale, alors que 10,4 pour cent des participants n'avaient pas d'emploi et ne bénéficiaient d'aucune formation (NEET). La proportion des jeunes participants suivant des études diminue rapidement avec l'âge par rapport à ceux qui avaient un emploi (figure 3). Seuls 15 pour cent des jeunes travaillaient à l'âge de 18 ans, contre 73 pour cent à l'âge de 29 ans et 85 pour cent de ceux de la tranche d'âge plus élevée

<sup>8</sup> En outre, 2 141 individus âgés de 30 à 39 ans ont répondu à l'enquête. Les comparaisons entre tranches d'âge sont présentées dans les parties sélectionnées.

<sup>9</sup> Les coefficients reposent sur les données de population pour les jeunes ayant un niveau d'études supérieur. Dans les 112 pays représentés dans l'enquête les jeunes femmes ont souvent un niveau d'études plus élevé, ce qui explique pourquoi dans l'échantillon pondéré, les jeunes femmes représentent légèrement plus de la moitié des observations (53,5 pour cent).

de 30 à 34 ans. Ce modèle s'inverse pour les étudiants : 87 pour cent des jeunes de 18 ans suivaient des études contre seulement 23 pour cent du groupe 30 à 34 ans. La proportion des jeunes sans emploi ou qui ne suivent pas d'études varie légèrement en fonction des tranches d'âge : 10 pour cent des plus jeunes (18 à 24 ans), 12 pour cent des plus âgés (25 à 29 ans) et 7 pour cent de ceux entre 30 et 34 ans.<sup>10</sup>

**Figure 3** Situation des participants sur le marché du travail par âge



**Note :** Le schéma présente la répartition par âge des participants à l'enquête à partir des réponses à la question "Laquelle des réponses suivantes décrit le mieux votre situation actuelle ?". N : 12,605.

**A des degrés divers, l'échantillon de l'enquête représente des jeunes de toutes les régions, principalement de pays à revenu intermédiaire et élevé et de zones urbaines ou périurbaines.** L'Asie et le Pacifique est la région avec la plus forte proportion de jeunes de l'échantillon (54,1 pour cent), suivie par l'Europe et l'Asie Centrale (19,4 pour cent), les Amériques (18,4 pour cent), l'Afrique (6,9 pour cent) et une représentation minime des Pays Arabes (1,3 pour cent). Près de trois quarts (73,8 pour cent) des jeunes participants vivent dans des pays à revenu intermédiaire et un quart (24,8 pour cent) dans des pays à revenu élevé. Seulement 1,3 pour cent des participants viennent de pays à faible revenu, ce qui fait que les résultats et les comparaisons avec ce groupe de pays doivent être traités avec prudence. A l'intérieur des pays, 59,2 pour cent des participants viennent de zones urbaines, 21,8 pour cent de zones périurbaines et 19,1 pour cent de zones rurales.

<sup>10</sup> Noter que les différences entre les sexes sur le marché du travail sont minimales. Pour la tranche d'âge des plus jeunes (18 à 24 ans), 28 pour cent des femmes travaillent contre 32 pour cent des hommes, alors que 77 pour cent des femmes suivent des études contre 75 pour cent d'hommes. Ces différences deviennent négligeables chez les plus âgés (25 à 29 ans), où 72 pour cent des femmes ont un emploi contre 74 pour cent des hommes, et 32 pour cent de femmes et 32 pour cent d'hommes suivent des études.

**Table 1** Caractéristiques de l'échantillon

Catégorie		Tranche d'âge, 18–29 ans		Tranche d'âge, 30–34 ans	
		No.	%	No.	%
Situation sur le marché du travail	Emploi	3 170	28,5	1 027	69,6
	Etudes	5 028	45,2	109	7,4
	Etudes et emploi	1 775	15,9	230	15,6
	NEET	1157	10,4	109	7,4
Sexe	Féminin	5 958	53,5	788	53,4
	Masculin	5 172	46,5	687	46,6
Tranche d'âge	18–24 ans	7 354	66,1		
	25–29 ans	3 776	33,9		
	30–34 ans			1,475	100,0
Région	Afrique	765	6,9	78	5,3
	Amériques	2 045	18,4	320	21,7
	Etats Arabes	141	1,3	10	0,7
	Asie et Pacifique	6 018	54,1	733	49,7
	Europe et Asie Centrale	2 161	19,4	334	22,6
Groupe revenu pays	Revenu faible	149	1,3	15	1,0
	Revenu faible – intermédiaire	4 076	36,6	381	25,8
	Revenu supérieur – intermédiaire	4 141	37,2	620	42,0
	Revenu supérieur	2 764	24,8	459	31,1
<b>Total</b>		<b>11 130</b>	<b>100,0</b>	<b>1 475</b>	<b>100,0</b>
Situation familiale	Célibataire	5 783	80,0	405	43,4
	Marié/Vivant avec un partenaire	1068	14,8	493	52,7
	Préfère ne pas répondre	379	5,2	37	3,9

Catégorie		Tranche d'âge, 18–29 ans		Tranche d'âge, 30–34 ans	
		No.	%	No.	%
Enfants	Non	6 797	94,0	632	67,5
	Oui	433	6,0	303	32,5
Zone	Urbaine	4 277	59,2	614	65,6
	Périurbaine	1 574	21,8	217	23,2
	Rurale	1379	19,1	104	11,2
Niveau d'éducation le plus élevé atteint	Aucun	64	0,9	8	0,8
	Primaire	348	4,8	12	1,2
	Secondaire	2 057	28,5	78	8,4
	Universitaire	4 761	65,8	837	89,6
Identité	Minorité	1461	20,2	172	18,4
	Réfugié et migrant	195	2,7	32	3,4
	Personne avec handicap	168	2,3	36	3,8
	LGBTI	491	6,8	46	4,9
	<b>Total</b>	<b>7 230</b>	<b>100,0</b>	<b>935</b>	<b>100,0</b>

### 3. EMPLOI

#### **Déjà avant l'arrivée de la COVID-19, les jeunes avaient la vie difficile sur le marché du travail.**

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans avaient environ trois fois plus de chances de se retrouver au chômage que ceux de 25 ans et plus (ILO, 2020c). On pense que la crise de la COVID-19 va créer plus de problèmes aux jeunes sur le marché du travail : pour les demandeurs d'emploi, le manque d'offres d'emploi va aboutir à une transition école-travail plus longue, alors que les jeunes risquent de perdre leur emploi dans la vague de licenciements actuelle et l'effondrement des entreprises et des start-ups (ILO, 2020b). Avant le début de la pandémie, à l'échelle mondiale, 178 millions de jeunes travaillaient dans les secteurs les plus sévèrement touchés par la crise, comme l'hébergement et la restauration, le commerce de gros et de détail, les industries manufacturières, l'immobilier et d'autres activités commerciales (ILO, 2020a).

C'est dans ce contexte que cette partie décrit les impacts de la crise sur les emplois, les revenus et la productivité des jeunes travailleurs dans l'Enquête Mondiale sur les Jeunes et la COVID-19.

#### **Jeunes qu'ont cessé de travailler depuis le début de la pandémie**

**Un jeune sur six entre 18 et 29 ans (17,4 pour cent) avait cessé le travail depuis le début de la crise – ce qui met en lumière l'impact considérable qu'elle a sur le marché du travail des jeunes dans le monde entier** (figure 4). Parmi ceux qui ont cessé le travail figurent les jeunes qui avaient déjà perdu leur emploi (6,9 pour cent), ainsi que ceux qui déclarent travailler mais n'ont pas effectué une seule heure depuis le début de la crise (10,5 pour cent). Ce dernier groupe peut inclure des jeunes ayant un emploi salarié en situation de chômage partiel, par exemple, par suite de mise en congé, et de situations de travailleurs indépendants, de travail à son propre compte ou de travailleurs familiaux ayant cessé leurs activités rémunératrices. Même si les différences entre jeunes hommes et femmes sont faibles, les pays à tous niveaux de revenu ont connu une baisse de l'emploi des jeunes.

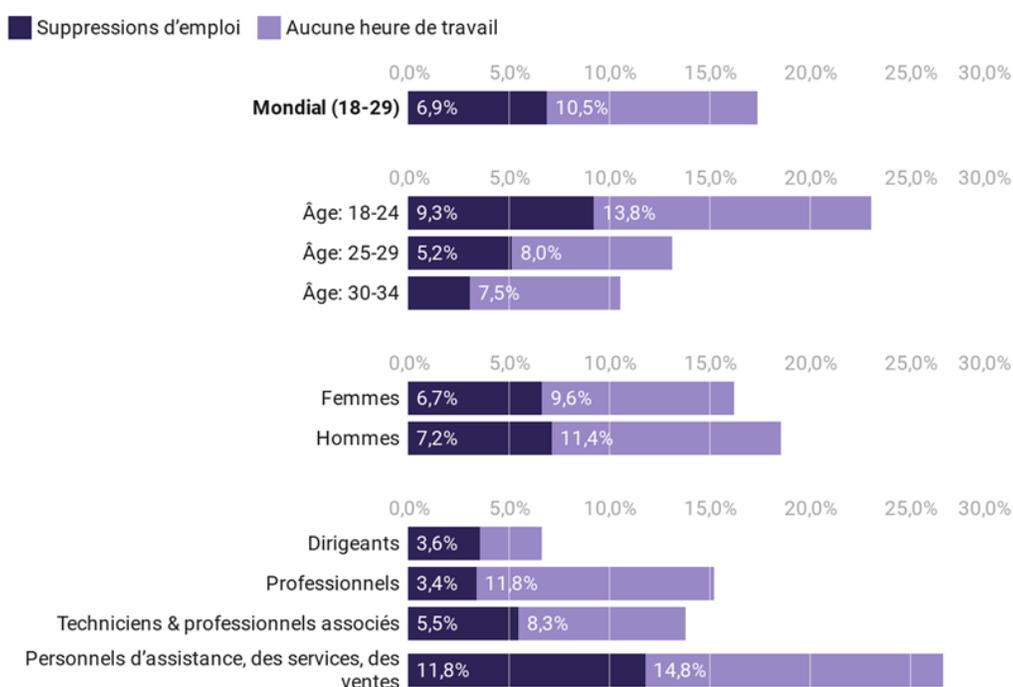
**Les plus jeunes entre 18 et 24 ans sont les plus susceptibles d'arrêter de travailler.** Près d'un quart (23,1 pour cent) des participants entre 18 et 24 ans qui travaillaient avant le début de la COVID-19 avaient cessé le travail, contre 13 pour cent des jeunes plus âgés (25–29 ans) et 10,6 pour cent de la tranche d'âge 30–34 ans (voir les résultats comparables pour le Royaume Uni dans l'encadré 2). De plus, les jeunes (entre 18 et 29 ans) sont plus susceptibles de perdre leur emploi que ceux entre 30 et 34 ans. Un examen plus approfondi révèle que 40 pour cent de ceux entre 18 et 29 ans qui avaient cessé de travailler indiquent que les licenciements en étaient la cause, contre 29 pour cent de ceux entre 30 et 34 ans.

## Encadré 2 Observations comparables sur l'emploi des jeunes au Royaume Uni

Une étude représentative des adultes du Royaume Uni réalisée entre le 6 et le 11 Mai 2020 a constaté que, globalement, 18 pour cent des employés avaient cessé le travail et que les tranches d'âge les plus jeunes étaient le plus durement touchées : 33 pour cent entre 18 et 24 ans, 20 pour cent entre 25 et 29 ans, et 19 pour cent entre 30 et 34 ans avaient cessé le travail depuis le début de la pandémie. Un employé sur trois entre 18 et 24 ans avait connu une baisse de salaire.

Source : Gustafsson (2020).

**Figure 4 Proportion de participants qui déclarent avoir cessé de travailler après le début de la pandémie**



**Note :** Le schéma présente la proportion de participants occupant un emploi avant le début de la pandémie qui (i) ont déclaré avoir perdu leur emploi depuis le début du coronavirus ou (ii) ont déclaré occuper un emploi mais n'avoir effectué aucune heure de travail depuis le début de la pandémie. La répartition entre hommes et femmes ainsi que par profession ne comprend que les observations des participants entre 18 et 29 ans. Les professions sont celles que l'on retrouve dans le classement ISCO-08, "Dirigeants" correspondant au Groupe Principal 1 de l'ISCO-08, "Professionnels" au Groupe Principal 2 de l'ISCO-08, "Techniciens & professionnels associés" au Groupe Principal 3 de l'ISCO-08 et "Personnels d'assistance, de services et de vente" aux Groupes Principaux 5 à 9 de l'ISCO-08. N : 3 615 (participants entre 18 et 29 ans) pour qui les données sur la profession sont disponibles pour 2 483 participants. N : 1 042 (participants entre 30 et 34 ans).

**La plupart des licenciements concernant les jeunes sont la conséquence d'entreprises en cessation d'activité ou de licenciements.** Une majorité des jeunes soumis à l'enquête (54,0

pour cent) qui avaient perdu leur emploi depuis le début de la pandémie ont donné comme raison que l'entreprise pour laquelle ils travaillaient avait fermé ou qu'ils avaient été mis à pied. Un autre tiers (32,4 pour cent) a indiqué qu'un temps partiel venait de se terminer alors que seule une infime minorité (8,4 pour cent) avait démissionné ou déclaré avoir "déménagé" comme raison de leur perte d'emploi (5,0 pour cent).<sup>11</sup>

**Les jeunes travaillant comme personnel de bureau, dans les services, la vente et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat sont les plus susceptibles d'avoir cessé de travailler.**<sup>12</sup> Plus d'un employé sur quatre (27 pour cent) de ces secteurs – qui sont associés à des niveaux inférieurs d'études<sup>13</sup> – avaient cessé de travailler, contre seulement 7 pour cent de ceux qui occupent des professions de niveau cadre, 15 pour cent de la catégorie professionnels et 14 pour cent de ceux qui appartiennent aux catégories techniciens et professionnels associés (cf. figure 4). Les mesures de confinement et de distanciation sociale peuvent expliquer la plus grande fréquence des arrêts de travail pour les travailleurs occupant des postes dont l'activité exige un contact fréquent avec le client (par ex. ventes) ou la prestation de services auxiliaires ou d'assistance qui nécessitent que les entreprises restent ouvertes.

**De plus, les jeunes travailleurs sont les plus susceptibles d'occuper des postes fortement affectés** (figure 5). Avant l'âge de 20 ans, les jeunes travailleurs sont largement représentés dans les professions liées aux ventes, aux services et à l'assistance. Au fur et à mesure que l'âge avance, les jeunes travailleurs, après avoir terminé leurs études, occupent des postes de la catégorie professionnelle et professionnels associés (ISCO 2–3), modifiant ainsi rapidement la composition de la main-d'œuvre des jeunes. Ainsi, l'évolution de la répartition professionnelle des jeunes travailleurs en fonction de l'âge sert à expliquer pourquoi les jeunes sont les plus exposés.

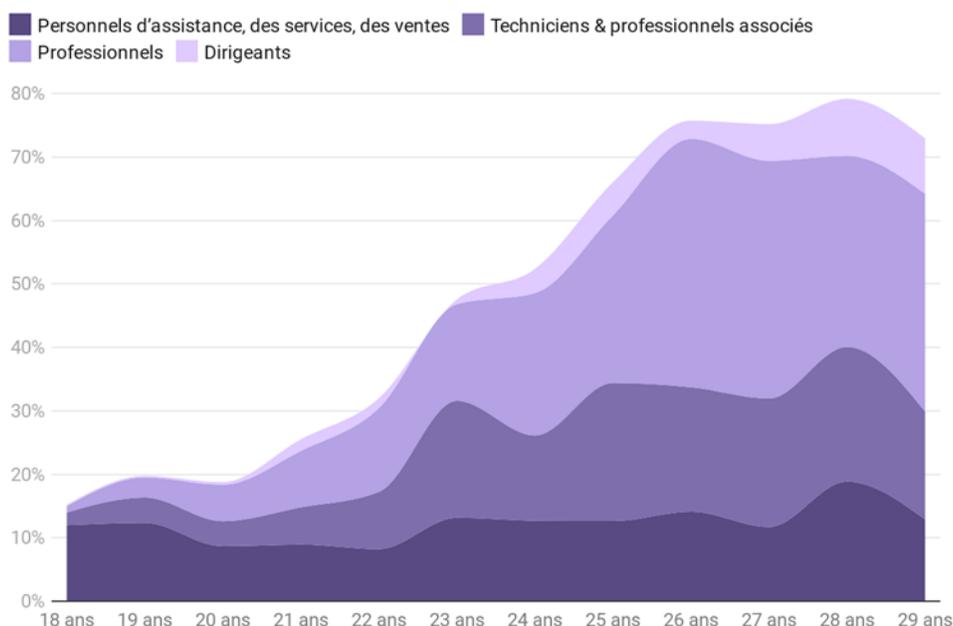
---

<sup>11</sup> Pour toutes ces raisons, les licenciements peuvent être une conséquence plausible des impacts économiques de la crise de la COVID-19 et la nature de l'enquête n'a pas permis (ou tenté) d'attribuer les pertes d'emploi aux conséquences de la pandémie.

<sup>12</sup> Les professions ont été classées selon les groupes principaux du Classement Standard International des Professions (ISCO-08). Le groupe principal 1 de l'ISCO comprend les "dirigeants", 2 les "professionnels", 3 les "techniciens et professionnels associés", 4 les "personnels de bureau", 5 les "personnels de services et de vente", 6 les "ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche", 7 les "travailleurs de l'industrie et de l'artisanat," 8 les "opérateurs d'usine et assembleurs de machines" et 9 les "professions élémentaires". Cette répartition par profession n'est pas une analyse sectorielle. Par exemple, les personnels de services (Groupe 5 de l'ISCO) ne recouvrent pas toutes les professions que l'on trouve dans tous les secteurs relatifs aux services, par exemple, cela ne comprend pas les "travailleurs des services personnels" (guides touristiques, cuisiniers, coiffeurs et personnels de maison, etc.), les "préposés aux soins personnels" (gardes d'enfants, personnels soignants, , etc.) et les "travailleurs des services de protection" (pompiers, policiers, vigiles, etc.)

<sup>13</sup> L'ISCO-08 classe ces groupes principaux selon quatre niveaux de compétences distincts qui nécessitent des niveaux d'études croissants. Les professions appartenant aux groupes 1 à 3 de l'ISCO nécessitent généralement d'avoir fait des études supérieures et 86 pour cent des participants occupant ces professions avaient obtenu un diplôme universitaire. Les professions appartenant aux groupes 4 à 9 de l'ISCO nécessitent surtout d'avoir fait des études secondaires ou post-secondaires mais pas supérieures et 44 pour cent des participants occupant ces professions avaient fait des études primaires ou secondaires (alors que 56 pour cent avaient obtenu un diplôme universitaire).

**Figure 5 Main-d'œuvre des jeunes (entre 18 et 29 ans), par profession et par âge**



**Note :** Le graphique présente les groupes de participants par profession comme pourcentage de tous les jeunes ayant participé à l'enquête. Des réponses ouvertes aux questions "Quelle est votre profession ?" et "Quelle est votre profession la plus récente ?" ont été reliées aux groupes principaux du Classement Standard International des Professions (ISCO-08) les "Dirigeants" correspondant au Groupe Principal 1, "Professionnels" au Groupe Principal 2, "Techniciens & professionnels associés" au Groupe Principal 3 et "Personnels de ventes, des services et d'assistance" aux Groupe Principaux 5 à 9, N : 3 615.

## Impacts sur le temps de travail, les revenus et la productivité

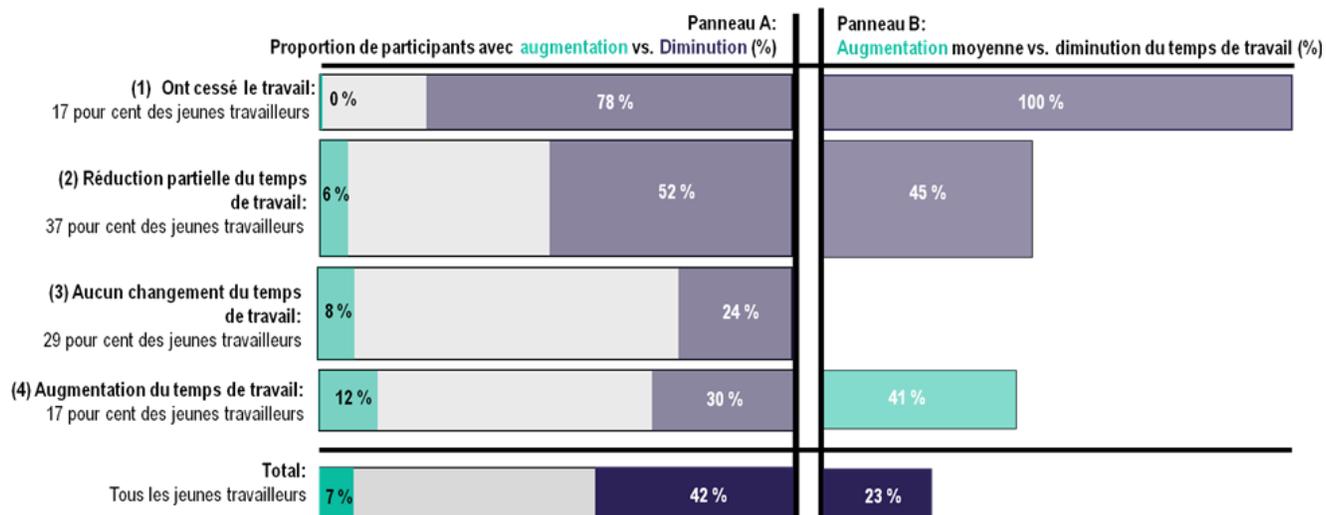
**Les jeunes qui occupaient un emploi avant le début de la pandémie ont déclaré en moyenne avoir subi une réduction de 23 pour cent de leur temps de travail, ce qui pour deux jeunes sur cinq (42 pour cent) s'est traduit par une baisse de revenu** (figure 6). Les pertes de revenu concernent essentiellement ceux qui ont eu une baisse partielle ou totale de leur temps de travail jusqu'à zéro. Quatre sur cinq (78 pour cent) de ceux qui déclarent une baisse totale ont également vu leurs revenus baisser (groupe 1, figure 6).<sup>14</sup> Une majorité (52 pour cent) des jeunes travailleurs qui ont subi une réduction partielle de leur temps de travail (en moyenne une baisse de 45 pour cent, de 8,4 à 4,6 heures de travail par jour)<sup>15</sup> ont également déclaré une baisse de revenu. Pour un peu moins d'un tiers des jeunes (29 pour cent, groupe 3, figure 6), le temps de travail n'a pas changé, néanmoins, un quart ont quand même déclaré que leur revenu était inférieur à ce qu'il était avant le début de la pandémie. En raison d'une

<sup>14</sup> La question suivante a été posée aux participants "Depuis le début du coronavirus, dans quelle mesure vos revenus ont-ils changé?" Ici, le mot "revenus" comprend tous types de revenus (salaires et autres)

<sup>15</sup> Les 45 pour cent sont calculés en divisant le nombre total d'heures travaillées par tous ceux qui déclarent avoir subi une baisse du temps de travail (au minimum -1 heure de travail par jour pendant la COVID-19) par le nombre total d'heures travaillées pour ce groupe avant la pandémie.

baisse significative de leurs revenus, certaines entreprises ont peut-être été amenées à recourir à des baisses de salaires pour un même nombre d'heures travaillées.

**Figure 6** Proportion des jeunes (entre 18 et 29 ans) qui déclarent une modification de leurs revenus (panneau A) et un changement radical de leur temps de travail (panneau B) depuis le début de la pandémie



**Note :** Ce schéma distingue les groupes de jeunes travailleurs qui (1) ont cessé de travailler ou (2) ont subi une réduction partielle de leur temps de travail, (3) aucun changement du temps de travail ou (4) une augmentation du temps de travail. Pour chaque groupe la hauteur de la barre correspond à sa proportion parmi les jeunes travailleurs. Le panneau (A) montre la *proportion* des participants qui déclarent une augmentation ou une diminution de leurs revenus. Le panneau (B) montre la *réduction moyenne du temps de travail* pour chaque groupe. N : 3 400 (Panneau A), N : 3 615 (Panneau B).

**Les pertes de temps de travail, de revenus et de productivité autoévaluée exposent les jeunes – dont beaucoup sont dans une phase de transition de l'école au travail – à des difficultés sur le marché du travail à une échelle sans précédent.** Trois jeunes travailleurs sur cinq (61 pour cent) déclarent avoir ressenti une baisse de productivité liée au travail depuis le début de la pandémie. Une telle réduction de la productivité est plus fréquente chez les jeunes femmes (64 pour cent) que chez les jeunes hommes (59 pour cent). Les jeunes travailleurs qui poursuivent des études et se retrouvent face à une baisse de leurs revenus risquent de ne pas pouvoir terminer leurs études, alors que tous ceux qui voient leur temps de travail diminuer peuvent avoir des difficultés pour compenser l'expérience professionnelle et les revenus qu'ils ont perdus.

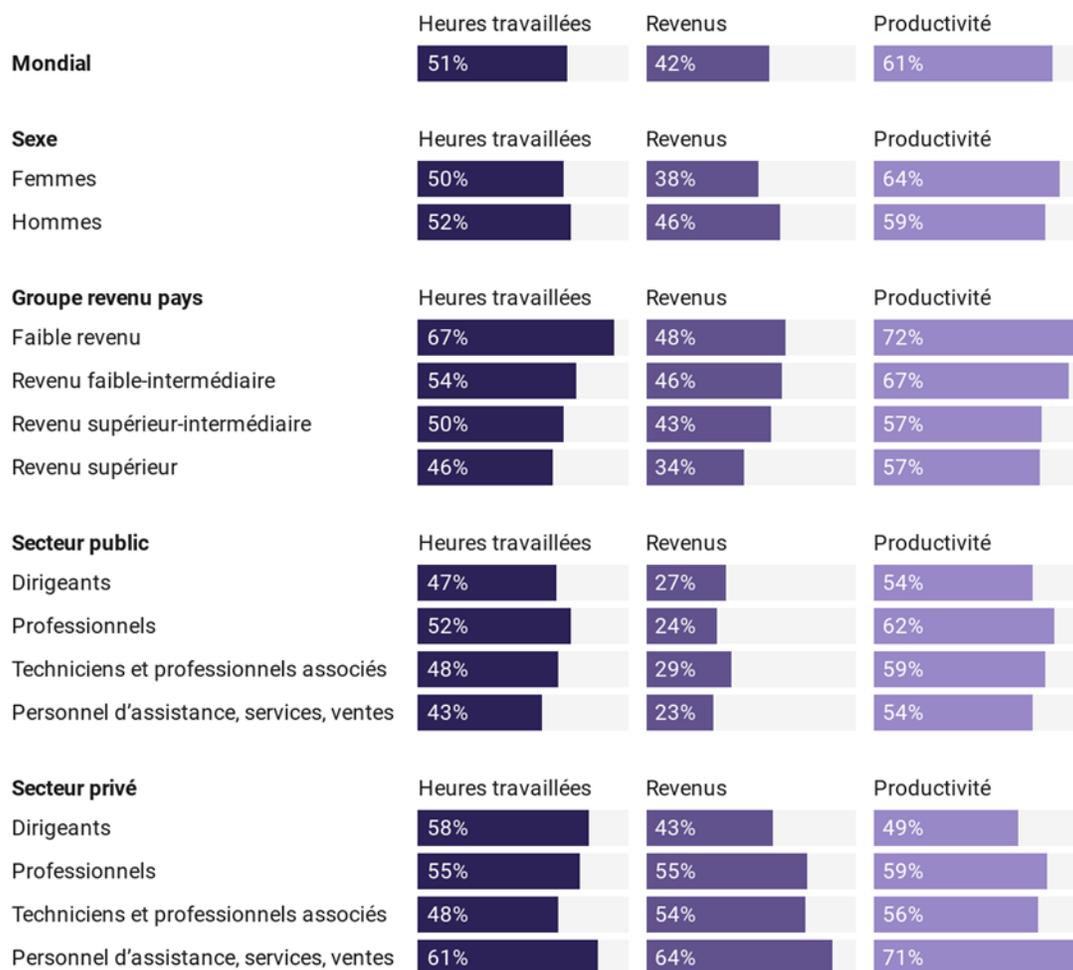
**Les jeunes qui travaillent dans le secteur privé dans les services d'assistance et de ventes semblent être les plus vulnérables** (figure 7). Trois jeunes sur cinq qui travaillent dans le secteur privé (61 pour cent) et qui occupent ces professions ont déclaré une réduction de

leur temps de travail, contre deux sur cinq environ dans le secteur public in (43 pour cent). Ce qui frappe, c'est que 64 pour cent de ceux qui travaillent pour un employeur du secteur privé ont déclaré avoir subi une baisse de revenu, contre 23 pour cent dans le secteur public.<sup>16</sup> Ce différentiel au niveau de l'impact sur les travailleurs du secteur privé est peut-être lié aux fermetures totales ou partielles d'entreprises.

---

<sup>16</sup> Le secteur privé comprend ceux qui travaillent pour une entreprise (à but lucratif, 44 pour cent) et les travailleurs indépendants (11 pour cent), alors que le secteur public recouvre les organismes gouvernementaux (20 pour cent), le milieu de l'enseignement (4 pour cent) et tous les autres employeurs à but non-lucratif (21 pour cent).

**Figure 7** Proportion de jeunes (entre 18 et 29 ans) qui déclarent avoir subi des réductions de leur temps de travail, de leurs revenus et de leur productivité (autoévaluée) par rapport aux niveaux antérieurs à la COVID-19



**Note :** Le schéma présente la proportion de jeunes travailleurs qui ont un temps de travail quotidien inférieur pendant la pandémie par rapport à avant (colonne 1, N : 3 340), ont subi une diminution de leurs revenus (colonne 2, N : 3 400) et une baisse autoévaluée de leur productivité liée au travail (colonne 3, N : 3 400). Les informations sur les professions (secteurs (public et privé combinés) sont disponibles pour 2 364 participants.

**Les diminutions de temps de travail, de revenus et de productivité autoévaluée sont les plus élevées dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.** Deux travailleurs sur trois (67 pour cent) des pays à faible revenu déclarent une diminution partielle ou totale de leur temps de travail, contre 54 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire et 46 pour cent dans ceux à revenu élevé (cf. figure 7). De même, la proportion de jeunes travailleurs qui déclarent une diminution de revenus et de productivité est la plus élevée dans les pays à revenu intermédiaire. Les différences d'impact au niveau des groupes de pays peuvent faire

ressortir le caractère prépondérant de l'emploi formel combiné à des systèmes flexibles d'assurance chômage et des filets de protection sociale.

**Table 2 : Différences entre les sexes relatives aux perspectives d'emploi**

<b>Situation sur le marché du travail</b>	<b>Jeunes femmes (%)</b>	<b>Jeunes hommes (%)</b>	<b>Différence (femmes-hommes) (%)</b>	<b>Proportion de la différence qui s'explique par des facteurs socio-économiques et professionnels (%) *</b>
Cessation de travail	16,5	18,6	-2,1	98
Réduction du temps de travail	20,9	25,7	-4,8	53
Proportion de participants déclarant une diminution de leurs revenus	38,3	46,1	-7,8	37
Proportion de participants déclarant une diminution de leur productivité autoévaluée	63,6	58,5	5,1	9

\*Les différences entre les sexes sont modélisées à l'aide de régressions multivariées (OLS) contrôlant les tranches d'âge, le type d'employeur, le changement d'espace de travail et les neuf groupes principaux de l'ISCO-08

**Les différences entre les sexes relatives au chômage, aux pertes de revenus et à la diminution autoévaluée de la productivité sont dans une large mesure la conséquence des différences professionnelles entre jeunes hommes et jeunes femmes ainsi qu'à d'autres facteurs socio-économiques.** Les conclusions montrent que parmi ceux qui ont participé à l'enquête les jeunes hommes sont ceux qui ont le plus subi les licenciements, les réductions du temps de travail et les pertes de revenus, tandis que les jeunes femmes sont celles qui ont le plus souvent fait état d'une baisse autoévaluée de leur productivité.<sup>17</sup> Si l'on compare les jeunes hommes et les jeunes femmes du même âge en fonction du type d'employeur (public ou privé) et le groupe principal de profession (ISCO-08), les différences entre les sexes diminuent d'un tiers (37 pour cent) en ce qui concerne les diminutions déclarées de revenus, de moitié (53 pour cent) en ce qui concerne la diminution du temps de travail et disparaissent complètement (98 pour cent) en ce qui concerne les cessations de travail (tableau 2). D'autre part, les différences entre les sexes en ce qui concerne la productivité autoévaluée ne dépendent que marginalement de ces facteurs (9 pour cent). Ceci peut

<sup>17</sup> La productivité autoévaluée correspond à la question de l'enquête : "Comment évaluez-vous votre productivité en rapport avec votre travail depuis le début de la pandémie?"

mettre en évidence la présence de facteurs qui ne sont pas liés au travail, comme une charge accrue de travail domestique ou de soin, qui impacte de manière disproportionnée la productivité autoévaluée des jeunes femmes de l'échantillon. L'enquête représente des jeunes femmes et des jeunes hommes ayant suivi des études de niveau supérieur. Les faits qui se dégagent des enquêtes sur la main-d'œuvre montrent que généralement les perspectives des jeunes femmes sur le marché du travail ont été durement impactées par la crise (ILO 2020b). Etant donné que les conclusions tirées des crises économiques précédentes ont souvent fait ressortir des différences d'impact marquantes sur les perspectives d'emploi pour les hommes et les femmes (Rubery et Rafferty, 2013), il faut davantage de détails pour saisir l'impact sur les deux sexes de la COVID-19.

**Le fait que des jeunes travailleurs déclarent une augmentation de leur temps de travail soulève des inquiétudes sur les heures supplémentaires et les difficultés à se déconnecter du travail pendant la pandémie.** Dix-sept pour cent de tous les jeunes travailleurs interrogés déclarent une augmentation de leur temps de travail de 7,3 à 10,3 heures par jour (41 pour cent). Dans ce groupe, deux tiers (67 pour cent) ont déclaré avoir travaillé 10 heures par jour voire plus. Il est possible qu'il s'agissait pour eux de compenser des pertes de revenus, puisque 30 pour cent ont également déclaré avoir subi une diminution de leurs revenus depuis le début de la pandémie.<sup>18</sup> Si on les compare aux jeunes gens qui ont subi une diminution de leur temps de travail, ces jeunes dont le temps de travail a augmenté sont plus susceptibles d'avoir suivi des études de niveau supérieur (86 pour cent contre 80 pour cent, respectivement), de travailler pour une entreprise à but non-lucratif (31 pour cent contre 18 pour cent, respectivement) et moins susceptibles de travailler dans les professions de services, de vente et d'assistance (15 pour cent contre 28 pour cent, respectivement). Il est important de noter que, même si l'enquête n'a pas fait de différence entre le télétravail et le travail à partir d'une plateforme digitale ou d'autres types de régime de travail, l'augmentation de temps de travail déclarée peut suggérer une certaine difficulté à se déconnecter du travail.

**Près de trois quarts (72 pour cent) des jeunes travailleurs déclarent travailler soit à temps plein soit à temps partiel depuis leur domicile depuis le début de la pandémie.** Pour ceux qui occupent des postes de direction (82 pour cent), professionnels (77 pour cent) et techniques (78 pour cent), il est plus fréquent de travailler depuis leur domicile à temps plein ou à temps partiel que pour ceux qui travaillent dans l'assistance ou les services et d'autres domaines parmi lesquels un peu plus de la moitié (54 pour cent) ont adopté cette pratique. Un plus petit nombre de jeunes travaillant pour un employeur du secteur privé déclarent travailler depuis leur domicile (68 pour cent) par rapport à ceux qui travaillent dans le secteur public (77 pour cent). La proportion de ceux qui travaillent à temps plein ou à temps

---

<sup>18</sup> Les jeunes qui ne font pas état d'une modification de leur temps de travail travaillaient en moyenne 7,9 heures par jour et 13 pour cent déclarent travailler 10 heures par jour ou davantage.

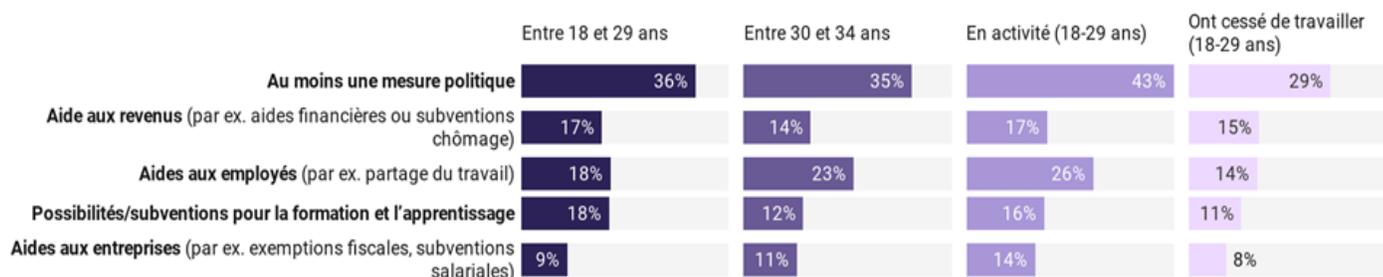
partiel depuis leur domicile est plus importante chez les jeunes femmes (75 pour cent) que chez les jeunes hommes (68 pour cent).<sup>19</sup>

## Politiques en matière de marché du travail

**Les mesures gouvernementales visant à s’attaquer aux impacts de la crise sur les marchés du travail sont plus susceptibles de concerner les jeunes qui ont conservé leur emploi depuis le début de la pandémie.** Vingt-neuf pour cent des jeunes ayant cessé le travail ont bénéficié de certaines mesures gouvernementales prises pour faire face à la crise,<sup>20</sup> contre 43 pour cent de ceux qui ont conservé leur emploi et ont travaillé au moins une heure par jour (figure 8). Les jeunes travailleurs ont bénéficié de niveaux sensiblement plus élevés d’aide accordée aux employés (26 pour cent) et aux entreprises (14 pour cent) et de niveaux d’aide semblables en matière de revenus.<sup>21</sup> En fait, les mesures d’aide accordées aux employés en matière de revenus sont souvent conditionnées par le fait d’être salarié, par exemple, une subvention salariale pour compenser la diminution du temps de travail. La proportion plus élevée de jeunes travailleurs bénéficiant d’une couverture sociale indique qu’un grand nombre de ces mesures ont été fournies par les entreprises et le monde du travail, comme c’était prévu, afin de lutter contre les licenciements ou la mise en congé des travailleurs.

**Les tranches d’âge des plus jeunes (entre 18 et 29 ans) ont bénéficié d’une quantité plus importante de mesures politiques, dans l’ensemble, que la tranche des plus âgés (entre 30 et 34 ans).** Cela dit, la tranche des plus âgés apparaît comme ayant bénéficié de manière plus systématique d’aides aux employés (23 pour cent) et aux entreprises (11 pour cent), alors que les plus jeunes déclarent avoir reçu davantage d’aides à la formation (18 pour cent) et aux revenus (17 pour cent).

**Figure 8 Proportion des participants bénéficiaires des mesures politiques relatives au marché du travail**



<sup>19</sup> Une analyse approfondie révèle que 30 pour cent la différence entre les sexes, quand il s’agit de travailler à temps plein ou à temps partiel depuis son domicile, est liée au fait que les hommes de l’échantillon étaient plus susceptibles de travailler dans le secteur privé où les dispositions prises pour travailler depuis son domicile sont moins courantes.

<sup>20</sup> L’enquête a demandé aux jeunes s’ils étaient bénéficiaires ou s’ils recevaient l’une des aides variées mises en place par le gouvernement pour lutter contre la pandémie. Les questions portaient sur quatre types de mesures: aide aux revenus, aide aux entreprises, aide aux employés et aide à la formation/éducation.

<sup>21</sup> L’aide aux revenus peut recouvrir une multitude de mesures politiques, notamment des allocations chômage (auxquelles les jeunes travailleurs par définition ne peuvent pas prétendre), et les participants ont pu faire figurer le paiement de subventions salariales dans cette catégorie. Ceci peut expliquer le niveau comparable d’aide aux revenus déclaré par ceux qui travaillent et ceux qui ont cessé le travail.

**Note** : Le graphique montre la proportion de participants bénéficiaires des mesures politiques respectives. Les catégories ne s'excluent pas mutuellement. N : 8 683 (entre 18 et 29 ans), 1 145 (entre 30 et 34 ans), 2 668 (actifs, entre 18 et 29 ans), 577 (en cessation d'activité, entre 18 et 29 ans).

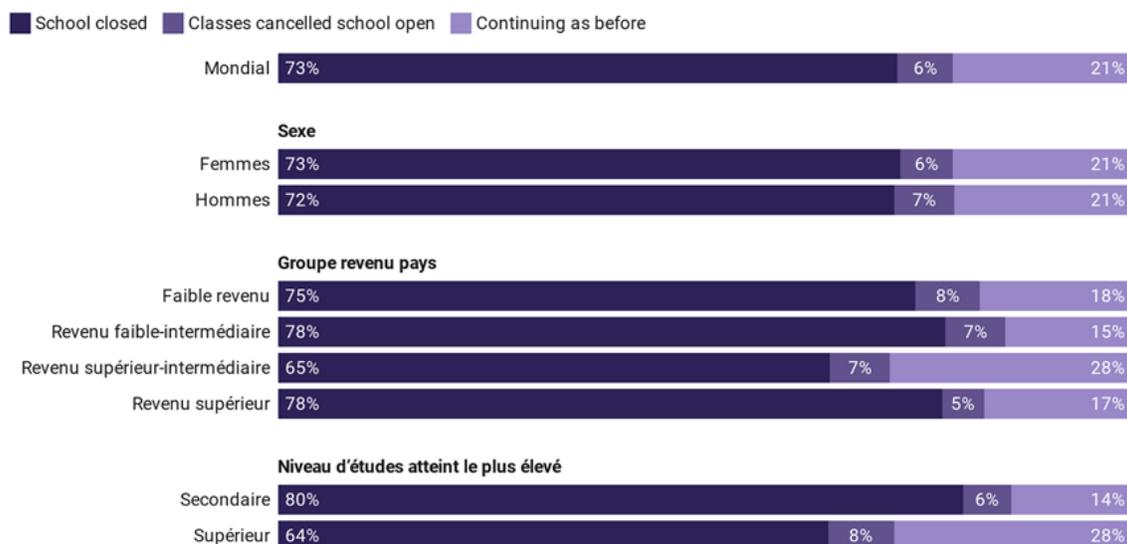
## 4. EDUCATION ET FORMATION

**Trois jeunes sur cinq (61 pour cent) (entre 18 et 29 ans) qui ont participé à l'enquête suivaient des études ou une formation, dont 15 pour cent combinaient éducation et travail.**

Pour eux, la pandémie risque d'être lourde de conséquences en perturbant leurs études, en réduisant leurs acquis en termes de formation et d'apprentissage et en provoquant une perte de revenus. Les jeunes étudiants risquent d'être mis à l'écart des systèmes d'apprentissage formels ou informels et sont susceptibles, en conséquence, d'avoir plus de mal et d'avoir besoin de plus de temps pour assurer la transition vers l'emploi et un travail décent.

**La fermeture des écoles, universités et centres de formation a affecté plus de 73 pour cent des jeunes interrogés qui suivaient des études ou étaient en formation.** Comme le montre la figure 9, les conséquences de ces fermetures ont été légèrement plus sensibles chez ceux qui suivaient des études seulement (74 pour cent), par rapport à ceux qui suivaient des études et travaillaient en même temps (69 pour cent). Les étudiants qui avaient déjà terminé leur formation universitaire sont moins susceptibles d'avoir reconnu que les fermetures d'écoles les avaient affectés (64 pour cent) que les étudiants ayant terminé leurs études secondaires (80 pour cent). Ceci peut laisser entendre que certains étudiants dont le niveau d'études est plus élevé, notamment ceux qui mènent de front éducation et travail, peuvent déjà suivre (à temps plein ou à temps partiel) des programmes de formation à distance, avec les infrastructures minimales permettant d'assurer une continuité de leur éducation ou formation pendant le confinement. 6 pour cent des étudiants ont indiqué que certains cours avaient été annulés même si les locaux des établissements restaient ouverts. Au total, depuis le début de la pandémie, quatre étudiants interrogés sur cinq (79 pour cent) ont dû interrompre leurs études ou leur formation.

**Figure 9 Proportion de jeunes (entre 18 et 29 ans) qui ont déclaré que leurs études ou leur formation avaient été interrompues depuis le début de la pandémie**



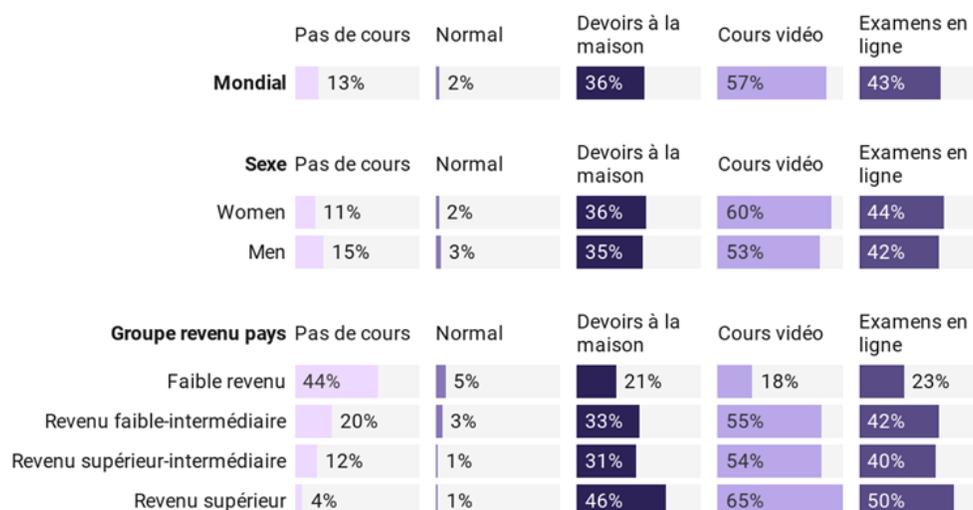
**Note :** N : 6 365, informations sur l'éducation disponibles pour 4 901 participants

**Près d'un jeune sur six (13 pour cent) a vu son éducation et sa formation s'arrêter complètement, avec aucun cours, aucune formation, aucun examen depuis le début de la pandémie** (figure 10). Les conclusions générales montrent d'énormes différences au niveau régional : 44 pour cent des jeunes étudiants des pays à faible revenu, 20 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire et 4 pour cent dans les pays à revenu élevé indiquent n'avoir suivi aucun cours. Ceci montre une réduction des possibilités de croissance et de développement des jeunes et un risque accru de décrochages scolaires, notamment dans les pays à faible revenu, où certains étudiants, surtout des femmes, risquent de ne pas pouvoir retourner à l'école à cause d'une diminution des revenus des ménages et de la nécessité d'assurer leur subsistance.

**La transition vers la formation en ligne et à distance semble plus répandue chez les jeunes des pays à revenu élevé, ce qui met en lumière les énormes "fractures numériques" entre régions.** Dans le monde entier, les établissements de formation et d'éducation ont fermé leurs portes aux étudiants en raison de la pandémie et ont offert des solutions d'apprentissage alternatives.<sup>22</sup> La Figure 10 montre qu'une majorité des jeunes travailleurs ont utilisé ces méthodes alternatives d'apprentissage après le début de la COVID-19. Parmi celles-ci figuraient des cours dispensés en vidéo par les professeurs et les formateurs (57 pour cent), des examens en ligne (43 pour cent) et des travaux à faire chez soi (36 pour cent). Notamment, 65 pour cent des jeunes des pays à revenu élevé ont reçu des enseignements sous forme de cours en vidéo, contre 55 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire et 18 pour cent dans les pays à faible revenu.

**Figure 10 Proportion de jeunes (entre 18 et 29 ans) ayant bénéficié de solutions d'apprentissage alternatives**

<sup>22</sup> Les résultats préliminaires de l'enquête conjointe réalisée par l'OIT-UNESCO-la Banque Mondiale sur les établissements professionnels et techniques et les centres de formation montre, par exemple, que plus de deux tiers de la formation s'est faite en ligne et près d'un centre de formation sur deux a dispensé des formations en ligne.



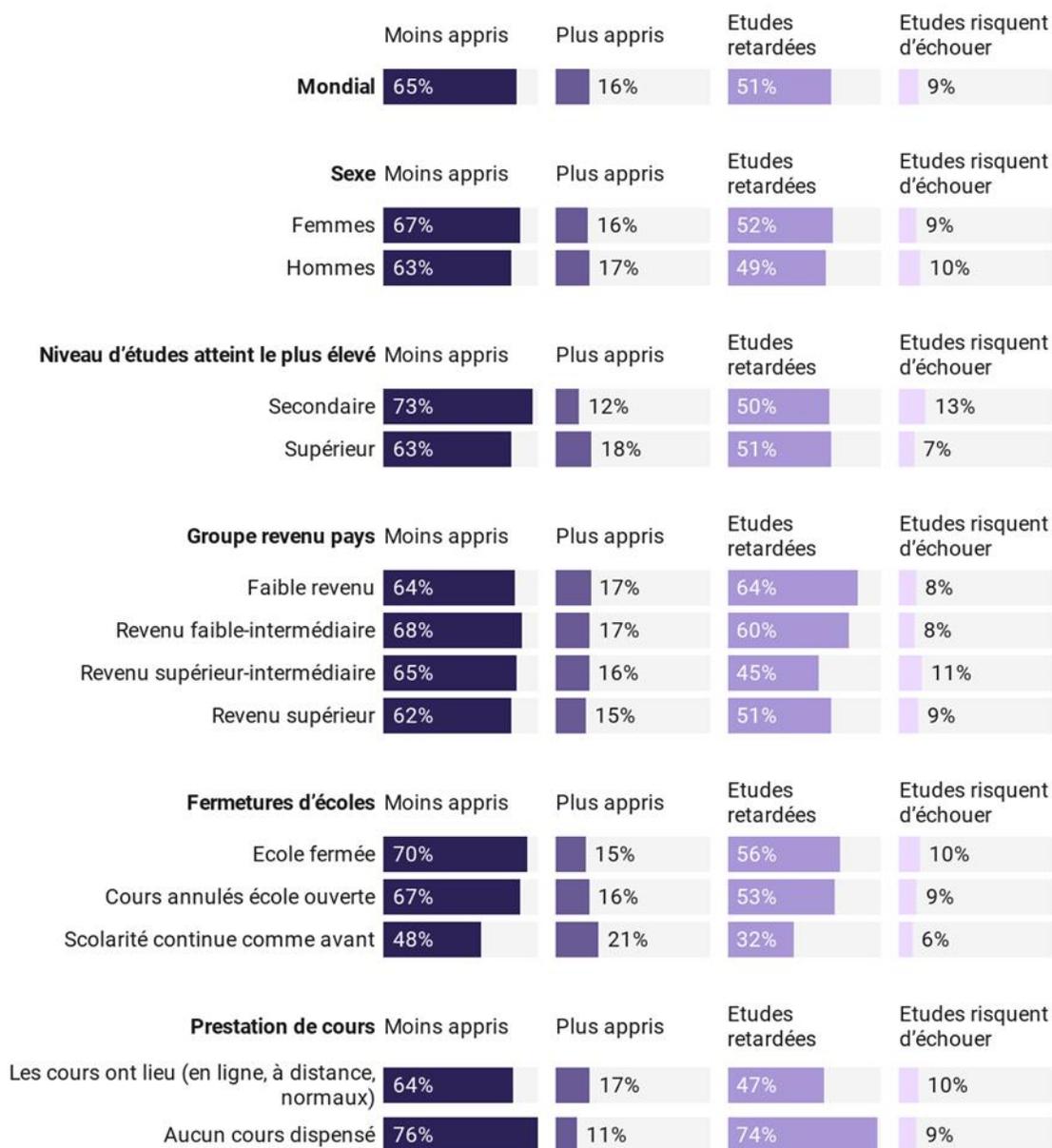
**Note :** N : 6,365

**Malgré les efforts faits pour assurer la continuité des services d'éducation et de formation, 65 pour cent des jeunes ont déclaré avoir moins appris depuis le début de la pandémie** (figure 11). Avec de petites différences en fonction du niveau de revenu des pays, 31 pour cent des jeunes ont déclaré avoir beaucoup moins appris et 35 pour cent légèrement moins. La perception des jeunes femmes concernant le déficit d'apprentissage est plus marquée que chez les jeunes hommes (67 pour cent contre 63 pour cent, respectivement). De même, ceux qui ne font que des études ont ressenti un impact plus fort sur leur apprentissage que ceux qui travaillent et étudient à la fois (66 pour cent contre 62 pour cent, respectivement), comme ceux qui avaient terminé leurs études secondaires et poursuivaient des études de premier niveau universitaire ou post-secondaire, par rapport aux étudiants qui avaient déjà bénéficié d'un enseignement supérieur (73 pour cent contre 63 pour cent, respectivement). Les étudiants dont les écoles avaient fermé affichent un taux plus élevé (70 pour cent) de ceux qui déclarent avoir moins appris, mais, même pour la minorité d'étudiants dont les écoles sont restées ouvertes, près d'un sur deux (48 pour cent) a remarqué un impact sur leur apprentissage. Ceci souligne les perturbations généralisées de l'apprentissage causées par la pandémie.

**Ces résultats mettent en lumière les difficultés que pose le passage de l'enseignement de la salle de classe à la maison.** Même lorsque, dans une certaine mesure, les établissements ont réussi la transition vers les cours en ligne, comme le montre la figure 9, il se peut que les professeurs, formateurs et étudiants n'aient pas été suffisamment armés pour permettre une continuité de l'apprentissage. Parmi les facteurs qui ont freiné l'efficacité de l'enseignement en ligne figurent: (i) des difficultés d'accès à Internet, (ii) des compétences digitales (et toutes autres compétences utiles) insuffisantes pour apprendre et enseigner à distance, (iii) un manque d'équipements informatiques à la maison, ainsi que d'autres contraintes comme (iv) le manque d'espace, (v) le manque de matériels disponibles pour l'enseignement à distance, et (vi) l'absence de travail en groupe et de contacts sociaux qui sont indispensables au processus d'apprentissage. Par conséquent, les étudiants ayant bénéficié

d'une forme quelconque d'enseignement à distance déclarent avoir un peu mieux appris que ceux n'ayant eu aucun cours (cf. figure 11), même s'ils ont été fortement impactés. Même si l'enseignement à distance devient de plus en plus la norme pour de nombreuses personnes, l'impact de cette transition soudaine sur l'apprentissage semble avoir été moyennement atténué.

**Figure 11** Perceptions qu’ont les jeunes (entre 18 et 29 ans) des changements liés à l’apprentissage depuis le début de la COVID-19 et évaluation de la façon dont cela affectera la réussite de leurs études et de leur formation



**Note :** N : 6 365 (global, sexe, groupe de revenu par pays, fermetures d'écoles, prestation de cours), 4 901 (niveau maximum d'études atteint).

**Un jeune sur trois (35 pour cent) a réussi à poursuivre ou améliorer son apprentissage.** Un sur six (16 pour cent) déclare avoir appris davantage depuis le début de la crise, alors que 19 pour cent font état d'aucun changement dans leur apprentissage.

**Alors que la plupart des jeunes indiquent avoir moins appris, la moitié (51 pour cent) ont anticipé le retard dans leurs études, ce qui risque d'impacter la transition école-travail.** Un pourcentage légèrement supérieur de jeunes femmes (52 pour cent) s'attendaient à des retards dans leurs études ou leur formation, contre 49 pour cent de jeunes hommes (cf. figure 11). Élément important, 74 pour cent de ceux qui avaient cessé tous leurs cours et 56 pour cent de ceux dont les écoles avaient fermé depuis le début de la pandémie s'attendaient à des retards dans leurs études. De plus, près d'un jeune étudiant interrogé sur dix (9 pour cent) pense qu'il risque d'échouer dans ses études ou sa formation, mais ce pourcentage est beaucoup plus élevé chez ceux qui ont achevé leurs études secondaires (13 pour cent), que chez ceux qui ont terminé des études supérieures (7 pour cent).

**Ce qui caractérise les perspectives de carrière, ce sont l'incertitude et l'appréhension, car les jeunes dressent un sombre tableau de leur capacité à terminer leurs études ou leur formation (cf. section 5 ci-dessous).** Les perceptions qu'ont les étudiants sur leurs perspectives de carrière sont mauvaises, avec 40 pour cent qui envisagent l'avenir avec incertitude et 14 pour cent avec appréhension. Ils font état de niveaux élevés d'anxiété ou de dépression *potentielle*,<sup>23</sup> ce qui pourrait être lié aux fermetures d'écoles et d'établissements de formation qui ont privé les jeunes de contacts sociaux.

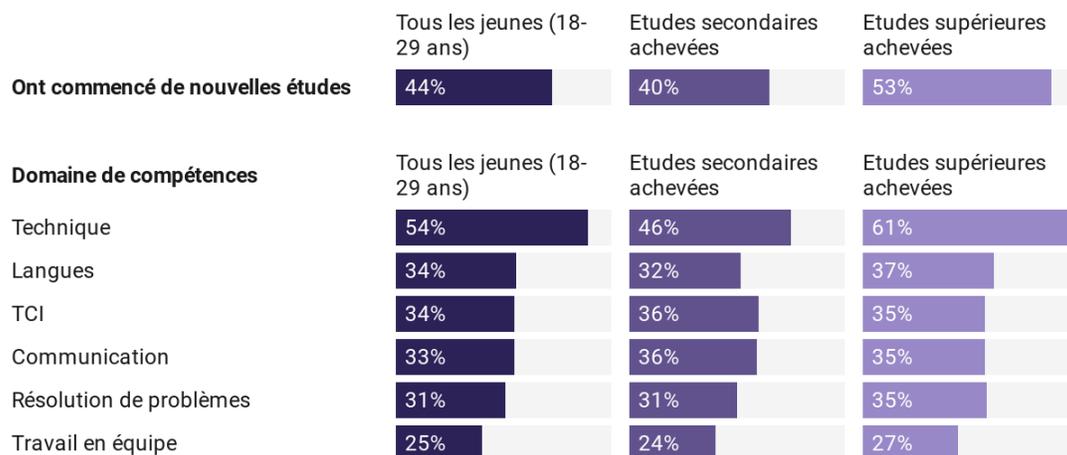
Le plus gros problème pour moi est l'impact sur ma formation universitaire. Les examens alternatifs sont différents de ceux que nous aurions reçu si COVID-19 ne n'était pas répandu. Les nouveaux examens ne seront pas pris en compte pour ma note finale et par conséquent, je trouve qu'il est difficile d'étudier et je m'inquiète de l'impact que cela aura sur ma future carrière. De plus, mon stage de formation a été annulé, ce qui veut dire que je n'aurai aucune formation pratique ni aucune expérience lorsque je serai diplômée.

—Nadia Minhas, 20 ans, Royaume Uni

**Et pourtant les jeunes n'ont pas abandonné – la moitié d'entre eux environ ont cherché de nouvelles possibilités d'apprentissage, malgré la crise et les fermetures d'écoles.** Quarante-quatre pour cent des jeunes interrogés ont suivi de nouveaux cours de formation depuis le début de la pandémie, avec une plus grande fréquence chez ceux qui ont terminé leur cursus universitaire (53 pour cent), comme le montre la figure 12. Même si la plupart des jeunes se sont inscrits à des cours permettant d'acquérir des compétences professionnelles ou techniques spécifiques (54 pour cent), certains déclarent s'intéresser à toute une gamme d'offres de formation, depuis les langues étrangères, en passant par les TIC et la communication ainsi que la résolution de problèmes et le travail d'équipe.

<sup>23</sup> Comme cela a été mesuré par un test indiquant trois niveaux de bien-être mental : dépression ou anxiété probable, possible ou pas de réponse (cf. partie 5 ci-dessous).

**Figure 12** Proportion, de jeunes (entre 18 et 29 ans) qui ont démarré une nouvelle formation et domaines de compétences recherchés



**Note :** Participants (N : 6 365 tous les jeunes, 1 834 études secondaires terminées, 2 728 études supérieures terminées) ont été interrogés pour savoir s'ils ont démarré de nouvelles formations ou apprentissages depuis le début de la pandémie. Seuls ceux qui ont répondu oui ont ensuite été questionnés sur les domaines de compétences de leurs cours.



## 5. BIEN-ETRE MENTAL

**La pandémie de la COVID-19 et ses conséquences socio-économiques vont affecter la santé et le bien-être mental des gens, problème qu'il faut traiter de toute urgence (UN, 2020a).** Le stress familial, l'isolement social, le risque de violences domestiques, les perturbations causées à l'éducation et l'incertitude du futur sont certains des biais par lesquels la COVID-19 a impacté le développement émotionnel des enfants et des jeunes. La moitié de tous les problèmes de santé démarrent dès l'âge de 14 ans, ce qui veut dire que les enfants et les jeunes sont particulièrement vulnérables dans la crise actuelle (Kessler et al., 2007). Il est également important de noter que le suicide est la deuxième cause de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans (WHO, 2020).

**Pour mieux comprendre l'état de bien-être mental des jeunes, l'enquête a utilisé un module avec l'Echelle de Bien-être Mental** de Warwick-Edinburgh (SWEMWBS).<sup>24</sup> SWEMWBS est un test validé du bien-être mental qui repose sur les réponses données à sept affirmations relatives à l'état de pensées et de sentiments de la personne interrogée. Ces sept affirmations sont formulées de manière positive, avec cinq catégories de réponses possibles, allant de "jamais" à "toujours". Les réponses sont notées pour obtenir une note finale sur une échelle de 7 à 35, les notes les plus élevées indiquant un meilleur bien-être mental. Les notes allant de 7 à 17 indiquent une dépression ou anxiété *probable*, les notes de 18 à 20 indiquent une dépression ou anxiété *possible* et les notes supérieures à 20 signifient qu'il n'y a *aucune indication* de dépression ou d'anxiété.

**L'enquête a permis de constater qu'un jeune sur deux, (c'est-à-dire. 50 pour cent) entre 18 et 29 ans est potentiellement sujet à l'anxiété ou à la dépression, alors que 17 pour cent en souffrent probablement** (tableau 3). La moyenne des notes de la tranche d'âge 18-29 ans est de 21 sur 35. En guise de comparaison, les notes de bien-être mental pour les populations de jeunes (entre 16 et 25 ans) du Danemark et de l'Angleterre en 2016 et de l'Islande en 2017 étaient plus élevées pour atteindre 25,8, 22,4 et 23,6, respectivement (Koushede et al., 2019).

Le bien-être mental des jeunes (entre 18 et 29 ans) dont les études ou le travail avaient subi le plus de perturbations depuis le début de la pandémie a été sérieusement affecté. Les jeunes travailleurs qui ont perdu leur emploi sont presque deux fois plus susceptibles d'être atteints d'anxiété ou de dépression *probable* que ceux qui continuent de travailler (23 pour cent contre 14 pour cent, respectivement). Élément important à signaler, les jeunes qui indiquent n'avoir effectué aucune heure de travail depuis le début de la pandémie tout en occupant un emploi (par exemple, par suite de mise en congé ou d'arrangements similaires) n'indiquent pas d'état de bien-être mental plus dégradé que celui de ceux qui ont continué de travailler (à partir de niveaux *probables* de dépression ou d'anxiété). Parmi ceux qui pensaient être retardés dans leurs études ou échouer, 22 pour cent étaient *probablement* affectés par l'anxiété ou la dépression, contre 12 pour cent des étudiants dont les études

---

<sup>24</sup> Echelle de Bien-Être Mental de Warwick-Edinburgh (SWEMWBS) © NHS Health Ecosse, Université de Warwick et Université d'Edinburgh, 2008, tous droits réservés.

s'étaient déroulées normalement. Les tendances sont identiques lorsque l'on compare les étudiants qui déclarent avoir moins appris. Ces résultats soulignent la relation entre bien-être mental d'une part, et réussite dans les études et intégration sur le marché du travail d'autre part.

**Le bien-être mental moyen est inférieur chez les jeunes femmes.** Par rapport aux jeunes hommes interrogés, les femmes sont, dans une proportion de 7 pour cent, plus susceptibles de montrer des signes *possibles* d'anxiété ou de dépression, et dans une proportion de 4 pour cent, plus susceptibles de montrer des signes *probables* d'anxiété ou de dépression.<sup>25</sup> Ceci pourrait indiquer que les jeunes femmes sont plus sujettes à des responsabilités conduisant au stress au sein du foyer.



J'ai livré de la nourriture à des amis et je suis restée en contact quotidien avec tous mes amis et les membres de ma famille. Je voudrais faire plus mais je dois également donner la priorité à ma propre santé mentale qui n'est pas excellente, mais je ne peux pas consulter un médecin.

—Kaja Raščan, 25 ans, Slovénie

---

<sup>25</sup> Les jeunes étudiantes ont 7,8 pour cent de chances de plus que les jeunes étudiants de montrer des signes *possibles* d'anxiété ou de dépression. L'écart entre hommes et femmes parmi les jeunes travailleurs est extrêmement comparable à 7,4 pour cent. Cependant, on n'observe aucune différence de temps de travail entre les jeunes travailleurs, parmi lesquels les femmes travaillent en moyenne 6,2 heures par jour, contre 6,1 heures par jour pour les hommes. Ceci laisse à penser que les différences entre les sexes en matière de bien-être mental ne proviennent pas des différences de situations de travail ou de statut (études ou travail).

**Table 3 Bien-être mental des jeunes (échelle SWEMWBS)**

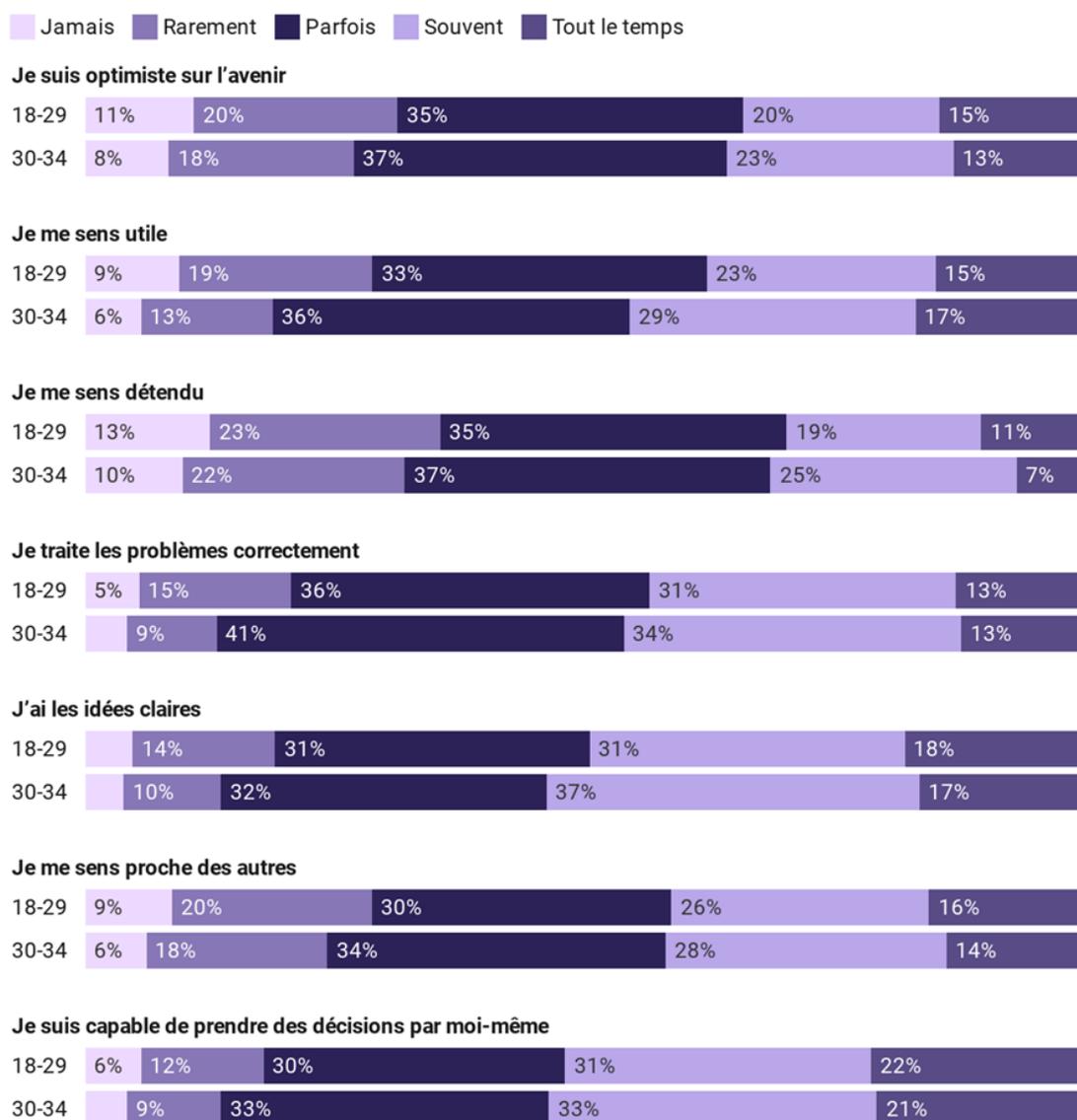
		Anxiété ou dépression probable	Anxiété ou dépression possible	Aucun signe d'anxiété ou de dépression	Note moyenne	N
		(%)	(%)	(%)	(7-35)	
<b>Tranches d'âge</b>	18-29	16,7	50,2	49,8	21,0	7 589
	30-34	11,1	45,0	55,0	21,4	1 002
<b>Sexe (18-29 ans)</b>	Femmes	18,3	53,4	46,7	20,7	4 904
	Hommes	14,8	46,5	53,5	21,4	2,685
<b>Situation sur le marché du travail (18-29 ans)</b>	En activité	13,5	47,3	52,7	21,3	2 358
	Cessation d'activité (aucune heure de travail)	13,6	52,3	47,7	20,8	306
	Cessation d'activité (licenciement)	22,6	59,8	40,2	20,0	195
<b>Conséquences sur l'éducation (18-29 ans)</b>	Apprentissage sans changement/ meilleur	10,7	37,7	62,3	22,4	2 110
	Apprentissage déficientaire	21,5	57,8	42,2	20,2	3 034
	Etudes sans changement	11,8	40,3	59,7	22,2	2 354
	Etudes retardées ou risque d'échec	21,9	58,2	41,8	20,1	2 790

**Note :** Les notes correspondent à l'Echelle du Bien-Être Mental de Warwick-Edinburgh S (SWEEMBS) et vont de 7 à 35. Les notes les plus élevées indiquent un meilleur bien-être mental. Les notes allant de 7 à 17 indiquent une dépression ou anxiété *probable*, les notes de 18 à 20 indiquent une dépression ou anxiété *possible* et les notes de 21 à 35 signifient qu'il n'y a *aucune indication* de dépression ou d'anxiété.

**Pendant la crise le bien-être mental semble être lié dans une certaine mesure à l'âge, les plus jeunes présentant les états de bien-être mental les plus dégradés.** Dans la tranche d'âge 18-29 ans, 17 pour cent des personnes interrogées ont été jugées comme *probablement* sujettes à l'anxiété ou à la dépression, contre 11 pour cent dans la tranche d'âge 30-34 ans (cf. tableau 3). Alors que les tranches d'âge les plus jeunes font moins bien en réponse à chacune des sept affirmations du test SWEMWBS, trois domaines en particulier sont en évidence (figure 13) : les jeunes (entre 18 et 29 ans) déclarent de manière disproportionnée qu'ils ne se sentent *jamais* ou *rarement* "détendus" (35 pour cent pour les deux), "optimistes" (31 pour cent pour les deux) ou "proches des autres" (29 pour cent pour

les deux). Ces résultats sont vraisemblablement la conséquence des fermetures généralisées d'écoles et d'entreprises qui ont affecté les jeunes, ainsi que des soucis qu'ils se font pour leur propre santé et celle de leurs familles et de ceux qui leur sont chers.

**Figure 13 Affirmations de l'Echelle du Bien-Être de Warwick-Edinburgh et réponses possibles (tranches d'âge 18-29 et 30-34 ans)**



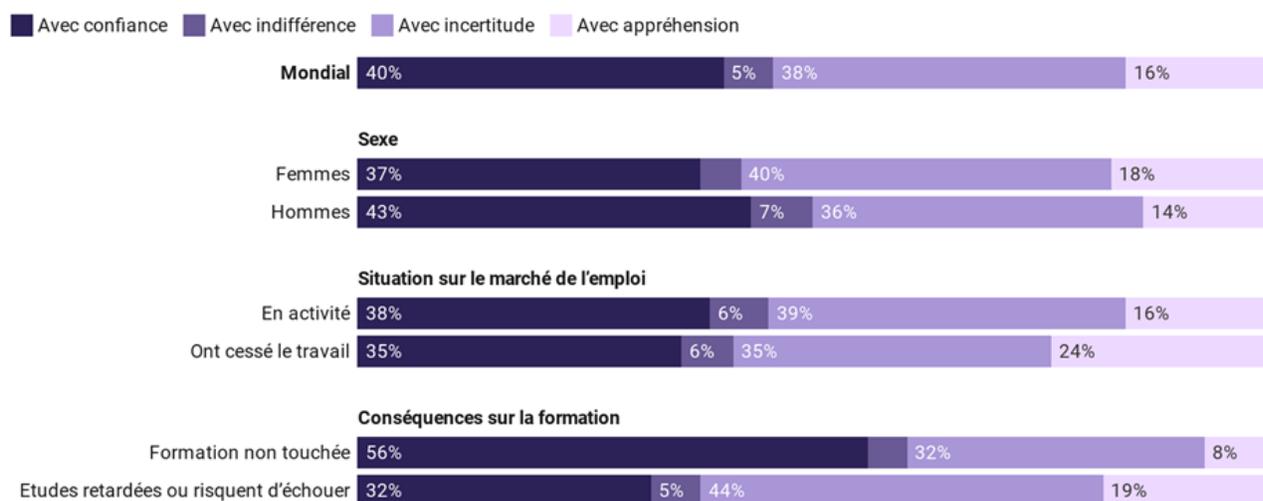
**Note :** N : 7 589 (entre 18 et 29 ans), 1 002 (entre 30 et 34 ans).

**Avoir des ambitions et les réaliser, tout cela fait partie du bien-être mental d'un jeune et joue un rôle important pour permettre une transition réussie vers le travail décent.** Nombreux sont les jeunes qui ont vu leur avenir impacté par la pandémie ; les écoles ont été fermées, les examens n'ont pas eu lieu et les économies se contractent. Pour un jeune, le

niveau et le type d'aspiration qu'il peut avoir est largement déterminé par l'environnement extérieur. La peur permanente, les soucis et les facteurs de stress présents dans la population pendant la COVID-19 pourraient avoir des conséquences néfastes à long terme pour les jeunes, notamment par exemple une détérioration des réseaux sociaux.

**Trente-huit pour cent des jeunes du monde entier expriment des incertitudes et 16 pour cent des craintes sur leurs perspectives futures de carrière (figure 14).** Les jeunes qui ont cessé le travail depuis le début de la pandémie ont exprimé les plus grosses craintes, 24 pour cent déclarant éprouver de l'inquiétude pour leurs perspectives futures de carrière. De même, les jeunes étudiants dont les études ont été perturbées par la crise déclarent ressentir de l'incertitude de manière beaucoup plus fréquente (44 pour cent) que les étudiants dont les études n'ont pas subi de changement (32 pour cent). Les jeunes femmes, en moyenne, sont moins confiantes et plus incertaines sur l'avenir que les jeunes hommes.

**Figure 14** Perceptions qu'ont les jeunes gens (entre 18 et 29 ans) de leurs futures perspectives de carrière



**Note :** N : 9,501 (mondial, sexe), 3 583 (situations sur le marché du travail), 6 364 (conséquences sur l'éducation).



## 6. DROITS DES JEUNES

**Les jeunes – comme de nombreux groupes vulnérables (OHCHR, 2018) – éprouvent souvent des difficultés à évaluer leurs droits.** Ceci concerne l'exercice du droit à l'éducation, à un logement abordable ; aux services de santé, notamment en matière de bien-être mental ; la participation citoyenne ; ainsi que les droits fondamentaux au travail. Alors que tout le monde peut bénéficier des droits humains, indépendamment de sa nationalité, son sexe, sa race, sa religion, son groupe ethnique ou toute autre situation, certains groupes, notamment les jeunes et particulièrement les jeunes femmes, rencontrent plus de difficultés que d'autres pour pouvoir jouir de leurs droits. Des restrictions d'âge ont été utilisées pour faire des discriminations contre les jeunes en ce qui concerne l'emploi, la capacité juridique et le droit de vote (Equinet, 2016; European Youth Forum, 2016).

**La pandémie et les mesures de sécurité qui lui sont associées ont aggravé les vulnérabilités des jeunes en matière d'accès aux droits de l'homme (UN, 2020b).** Des pays du monde entier ont pris des mesures drastiques pour faire face à la pandémie, notamment l'adoption de mesures de "confinement chez soi" pour ralentir sa propagation. Le corollaire inévitable de tout cela a été une réduction de la liberté de déplacement des jeunes, ce qui a eu des conséquences dramatiques sur le droit des jeunes aux loisirs, à la participation aux affaires publiques et à la pratique de leur religion ou croyances (cf. figure 15).<sup>26</sup> Soixante-huit pour cent des jeunes font état de restrictions importantes des activités de loisirs, notamment les sorties, les réunions entre amis, la pratique du sport et d'activités culturelles et des voyages par suite de la pandémie. Les jeunes femmes font état d'un impact encore plus important sur leur droit aux loisirs (71 pour cent) que les jeunes hommes (65 pour cent).

**Un jeune sur trois fait état d'un impact important sur son droit à participer aux affaires publiques.** Cet impact est plus fort pour les jeunes des pays à faible revenu (40 pour cent) que pour ceux des pays à revenu intermédiaire (36 pour cent) et ceux des pays à revenu élevé (28 pour cent). Les jeunes rencontrent des difficultés pour participer dans les meilleures conditions aux processus politiques, aux institutions politiques et à l'élaboration des politiques en raison de facteurs tels que leur manque d'expérience présumé, des possibilités limitées et des freins juridiques, par exemple l'âge minimum requis pour se porter candidat à une élection est plus élevé que pour le droit de vote. Une étude antérieure à la COVID-19 réalisée par l'Association Inter-Parlementaire a constaté que moins de 2 pour cent des députés du monde entier ont moins de 30 ans, contre 14 pour cent qui ont moins de 40 ans et 26 pour cent moins de 45 ans (IPU, 2016). Des rassemblements en ligne et des alternatives digitales sont utilisées pour contourner les mesures de distanciation physique, ce qui donne aux jeunes la possibilité de se faire entendre (Murray, 2020) ; cependant, les

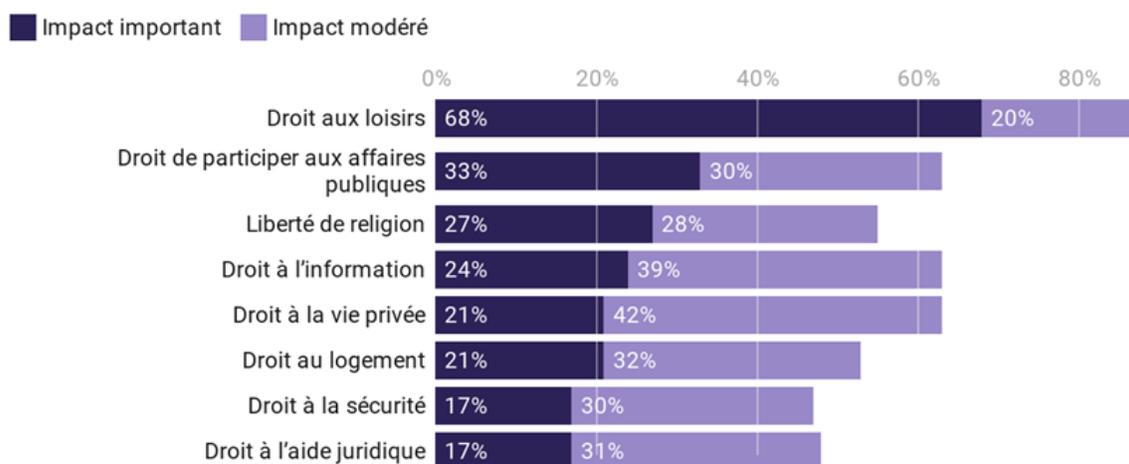
---

<sup>26</sup> Les participants à l'enquête ont jugé par eux-mêmes dans quelle mesure leurs droits ont été affectés dans huit domaines. Il y avait cinq catégories de réponses possibles: "énormément", "beaucoup", "modérément", "légèrement" et "pas du tout". "Impact important" recouvre les réponses "énormément" et "beaucoup", alors que "impact modéré" recouvre les réponses "légèrement" et "pas du tout".

inégalités d'accès à Internet signifient que la plupart des jeunes n'ont pas cette possibilité (IANYD, 2020).

**Plus d'un jeune sur quatre (27 pour cent) déclare que la pandémie a considérablement impacté son droit d'exercer sa liberté de religion ou de croyance.** Les jeunes hommes et femmes ont été affectés de manière pratiquement similaire. L'impact a été plus marqué chez les jeunes des pays à faible revenu (c'est-à-dire 51 pour cent dans les pays à faible revenu et 37 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire) que chez ceux des pays à revenu élevé (19 pour cent).

**Figure 15** Importance de l'impact sur les droits des jeunes (entre 18 et 29 ans)



**Note :** ce graphique présente le pourcentage noté pour chacune des réponses possibles à la question "Dans quelle mesure vos droits ont-ils été impactés par la pandémie de la COVID-19 dans les domaines suivants ?". Certaines questions ont été simplifiées pour faciliter la compréhension. Droit de "pratiquer une religion/croyance", "sécurité personnelle notamment protection contre les violences" et "accès à une aide ou représentation juridique et/ou accès à la justice (par ex. tribunaux) ont été utilisés au lieu de "droit à la liberté de religion/croyance", "droit de ne pas faire l'objet de violences" et "droit à l'aide juridique", respectivement. N : 7 815.

**Un jeune sur trois fait état d'un impact important sur son droit à participer aux affaires publiques.** Cet impact est plus fort pour les jeunes des pays à faible revenu (40 pour cent) que pour ceux des pays à revenu intermédiaire (36 pour cent) et ceux des pays à revenu élevé (28 pour cent). Les jeunes rencontrent des difficultés pour participer dans les meilleures conditions aux processus politiques, aux institutions politiques et à l'élaboration des politiques en raison de facteurs tels que leur manque d'expérience présumé, des possibilités limitées et des freins juridiques, par exemple l'âge minimum requis pour se porter candidat à une élection est plus élevé que pour le droit de vote. Une étude antérieure à la COVID-19 réalisée par l'Association Inter-Parlementaire a constaté que moins de 2 pour cent des députés du monde entier ont moins de 30 ans, contre 14 pour cent qui ont moins de 40 ans et 26 pour cent moins de 45 ans (IPU, 2016). Des rassemblements en ligne et des

alternatives digitales sont utilisées pour contourner les mesures de distanciation physique, ce qui donne aux jeunes la possibilité de se faire entendre (Murray, 2020) ; cependant, les inégalités d'accès à Internet signifient que la plupart des jeunes n'ont pas cette possibilité (IANYD, 2020).

**Plus d'un jeune sur quatre (27 pour cent) déclare que la pandémie a considérablement impacté son droit d'exercer sa liberté de religion ou de croyance.** Les jeunes hommes et femmes ont été affectés de manière pratiquement similaire. L'impact a été plus marqué chez les jeunes des pays à faible revenu (c'est-à-dire 51 pour cent dans les pays à faible revenu et 37 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire) que chez ceux des pays à revenu élevé (19 pour cent).

**Près d'un jeune sur quatre (24 pour cent) déclare un impact important sur son droit à l'information.** La propagation de fausses informations sur la COVID-19, notamment sur les réseaux sociaux, s'est généralisée pendant la pandémie ; en réaction à cela, des jeunes du monde entier ont consacré leur créativité à contrer leur propagation en aidant à sensibiliser les personnes de leurs communautés.<sup>27</sup>

**Les jeunes qui s'identifient comme faisant partie de minorités ethniques, religieuses ou autres font état d'impacts plus marqués que pour les autres groupes en ce qui concerne leurs droits d'exercer leur liberté de religion ou de croyance, leur droit au logement, de ne pas être victimes de violences et leur droit à l'aide juridique.** Parmi les jeunes qui s'auto-identifient en tant que minorité, 44 pour cent font état d'impacts importants sur leur droit d'exercer leur liberté de religion, contre 37 pour cent des autres jeunes. De même, 27 pour cent et 25 pour cent, respectivement, de jeunes appartenant à des minorités font état d'un impact important sur le droit au logement et celui de ne pas être victimes de violences. Ceci est à rapprocher des 20 pour cent et 18 pour cent, respectivement, des autres jeunes qui font état de ces impacts de même importance.

**Les jeunes qui ont cessé le travail déclarent plus souvent que leur droit au logement a été affecté.** Ceci montre bien comment les impacts généralisés de la pandémie sur les marchés du travail peuvent se traduire en difficultés sérieuses pour les jeunes quand il s'agit de payer et conserver leur logement actuel. Près d'un jeune sur trois (32 pour cent) ayant cessé de travailler depuis le début de la pandémie déclare que son droit au logement a été considérablement impacté, contre 21 pour cent de ceux qui n'ont pas cessé de travailler.

**Les jeunes qui sont mariés ou vivent en couple ressentent un impact plus important sur leur droit à ne pas être victimes de violences que les jeunes célibataires.** Il y a une différence de quatre points de pourcentage pour les jeunes femmes (15 pour cent pour les femmes célibataires et 19 pour cent pour celles ayant un(e) partenaire) et trois points de pourcentage pour les jeunes hommes (20 pour cent pour les célibataires, contre 23 pour cent

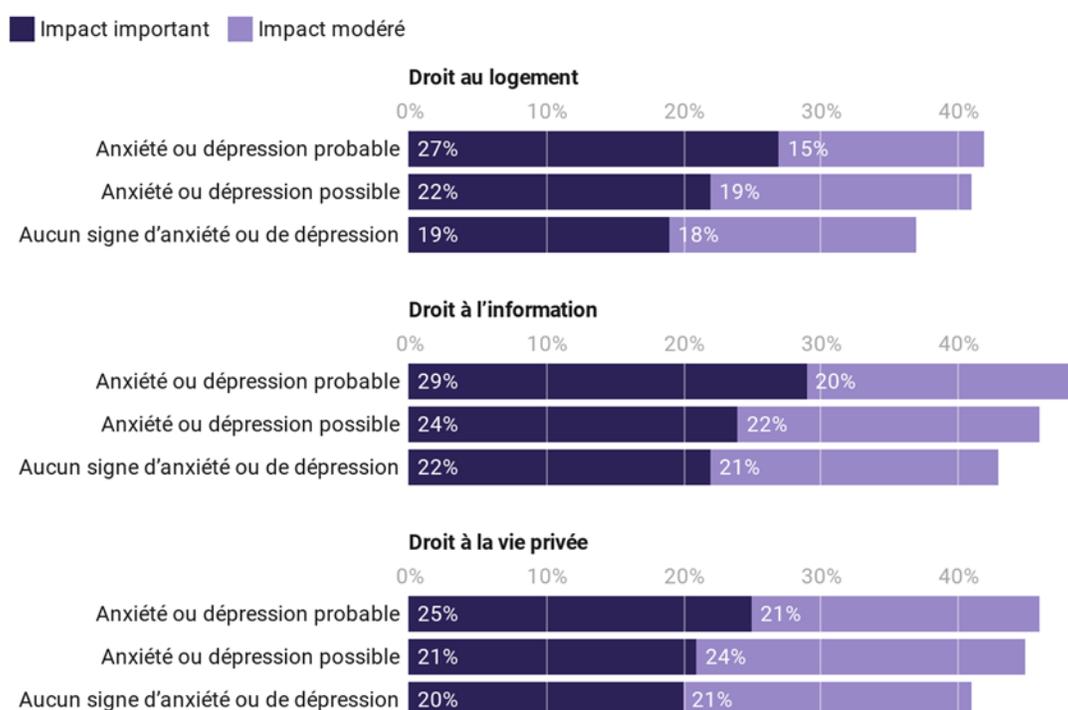
---

<sup>27</sup> Cf. les exemples dans la Série de Blogs Emplois Décents pour les Jeunes: Droits et Paroles de Jeunes: "Communauté Ye: Innovation, espoir et l'avenir– Un jeune Nigérien redéfinit l'innovation pendant la COVID-19", "De Jeunes Bénévoles aident à retourner la tendance sur le coronavirus" et "Les Jeunes incitent à l'action contre la pandémie dans le bidonville Mathare de Nairobi". Disponibles sur: [www.decentjobsforyouth.org/blogs](http://www.decentjobsforyouth.org/blogs).

pour ceux ayant un(e) partenaire). Ceci correspond bien aux niveaux élevés de violences domestiques déclarés pendant la pandémie.

**Un impact plus important sur les droits est associé à un bien-être mental dégradé.** La Figure 16 montre que les jeunes qui sont probablement sujets à l’anxiété ou à la dépression sont aussi plus susceptibles de faire état d’un impact considérable sur leurs droits, que ceux qui ne montrent aucun signe d’anxiété ou de dépression. Parmi ces droits figurent le droit au logement (27 pour cent contre 19 pour cent, respectivement), le droit à l’information (29 pour cent contre 22 pour cent, respectivement) et le droit à la vie privée (25 pour cent contre 20 pour cent, respectivement).

**Figure 16 Le bien-être mental et l’importance de l’impact sur les droits des jeunes (entre 18 et 29 ans)**



**Note :** Le graphique montre l’importance de l’impact sur les droits des jeunes ventilé par niveau de bien-être mental (anxiété ou dépression probable, anxiété ou dépression possible, aucun signe d’anxiété ou de dépression, cf. Tableau 3). N : 7 589.

## 7. MILITANTISME SOCIAL

**Le militantisme social<sup>28</sup> et les comportements des jeunes contribuent à atténuer les impacts sociaux et économiques de la COVID-19, grâce à leur respect des mesures gouvernementales, au bénévolat, aux dons et à la sensibilisation (United Nations Programme on Youth, 2020, p. 6).** Malgré les restrictions imposées par la pandémie, l'enquête montre que les jeunes transforment la crise en occasion de participer à des actions collectives en aidant leur communauté par le biais du bénévolat et des dons.

**Même si les jeunes ont scrupuleusement respecté les mesures de confinement à la maison, ils ont toujours réussi à rester connectés avec leur famille et leurs amis.** Quatre jeunes sur cinq (80 pour cent) (entre 18 et 29 ans) interrogés déclarent être restés à la maison dans une large mesure, alors que 66 pour cent sont restés en contact avec leurs amis, leur famille et ceux qui leur sont chers dans une large mesure (figure 17). Les jeunes femmes ont fait les deux de manière plus importante que les hommes. Ceci peut être relié au fait que les jeunes travailleuses déclarent avoir travaillé depuis leur domicile plus que ne le font les hommes (75 pour cent contre 68 pour cent, respectivement). Ceci montre le grand respect pour la politique de “confinement à la maison” ainsi que l'importance de rester en contact grâce aux réseaux sociaux, malgré le fait que nombreux sont ceux qui n'ont jamais eu la possibilité de rencontrer leurs amis ou leur famille en face à face. Ceci montre également la connectivité digitale des jeunes qui peuvent rester en contact par le biais de réseaux sociaux et de plateformes en ligne.



Je lutte contre la propagation d'informations erronées et de fausses nouvelles sur la COVID-19. Je demande à mes amis et à ma famille de se comporter humainement et de manifester leur amour et leur gentillesse à nos personnels de santé et de sécurité: nos docteurs, policiers, éboueurs et tous ceux qui se battent en première ligne contre la COVID-19.

—Nikhat Akhtar, 29 ans, Inde

**Plus d'un jeune sur quatre déclare un fort niveau d'engagement dans le bénévolat et le recours à des dons en réaction à la COVID-19, avec seulement de légères différences à noter entre hommes et femmes (cf. figure 17).** Trente et un pour cent des jeunes font état d'un fort niveau d'engagement dans le bénévolat, alors que 27 pour cent ont fait des dons dans une très large mesure, faisant ainsi preuve d'un comportement extrêmement altruiste.

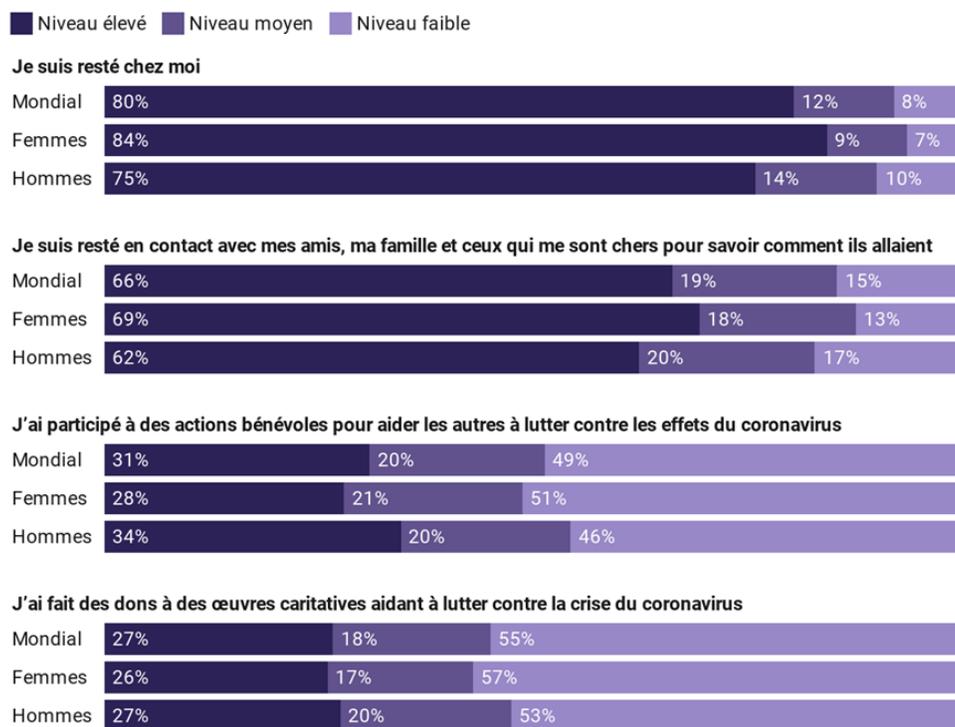
<sup>28</sup> Le militantisme social se définit comme toute action intentionnelle d'apporter une aide et un soutien immédiat aux groupes affectés autres que soi-même, et surtout aux populations les plus vulnérables, de même que le fait d'œuvrer ou d'agir pour un rétablissement durable de la situation.



Je travaille comme bénévole pour un service de conseil en ligne afin d'apporter un soutien de santé mentale aux gens qui en ont besoin. Je fais partie du bureau du "Groupe de Soutien de la Croix Rouge " où nous levons des fonds pour acheter et distribuer de la nourriture aux déshérités. Je fais partie du Ministère de la Santé du Kenya comme jeune avocate afin de participer à la formation du personnel de sécurité personnelle sur l'utilisation efficace des EPE.

—Mari-Lisa Njenga, 26 ans, Kenya

**Figure 17 Niveau de militantisme social des jeunes (entre 18 et 29 ans)**



**Note :** On a demandé aux participants d'évaluer dans quelle mesure les affirmations décrivent leur attitude, de 1 (Ne me concerne pas du tout) à 10 (Me concerne tout particulièrement). "Grande importance" représente la proportion de participants qui ont évalué l'affirmation entre 7 et 10, "importance moyenne" ceux qui l'ont évaluée entre 4 et 6, et "faible importance" ceux qui l'ont évaluée entre 0 et 3. N : 7 815.

**Si l'on analyse les évolutions dans le temps en termes de comportement, les jeunes (entre 18 et 29 ans) ont régulièrement augmenté leur niveau d'engagement dans le bénévolat en réaction à la crise pendant la période sur laquelle porte l'enquête.** Alors qu'au début de l'enquête environ 20 pour cent des jeunes faisaient état d'un haut niveau d'engagement dans le bénévolat, on est passé à 38 pour cent à la fin (figure 18). Inversement, les dons faits par

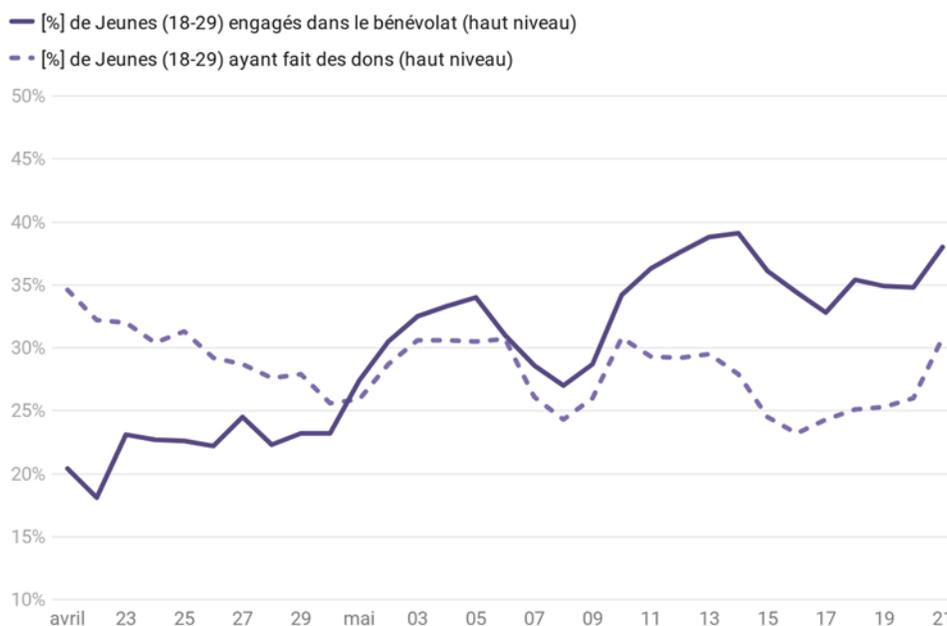
les jeunes aux œuvres caritatives n'ont pas varié de manière significative dans le temps. On peut attribuer cela aux mesures de confinement qui ont été prises pendant la période du début de l'enquête, comme les règles de distanciation sociale, qui ont facilité les dons (en ligne, par exemple) plutôt que le bénévolat. Cela est peut-être également dû à la diminution des revenus sur la période de l'enquête qui a réduit la capacité des jeunes à faire des dons matériels. Au fur et à mesure que les mesures de confinement se sont assouplies et que les initiatives prises par les jeunes et les réseaux de bénévolat se sont mieux organisées, les jeunes en sont venus à aider leurs communautés en luttant contre les conséquences de la pandémie de la COVID-19.



J'ai créé un groupe Facebook pour que les gens s'informent sur le Coronavirus en Afghanistan, pour partager des articles et des travaux de recherche avec eux et pour les informer.

—Sayed Ahmad Fahim Masoumi, 23 ans, Afghanistan

**Figure 18** Le militantisme social des jeunes (entre 18 et 29 ans) au fil du temps



**Note :** Pour chaque jour la moyenne (cinq jours glissants) de tous les participants est représentée à partir des notes des pays de résidence des participants. Les moyennes sont estimées à l'aide d'un modèle à effet constant comprenant des données fictives pour chaque combinaison sexospécifique par pays afin de minimiser les effets de composition de l'échantillon sur l'identification des évolutions dans le temps. N : 7 815.

**L'enquête a recueilli 4 119 réponses à la question ouverte "Comment avez-vous aidé les autres ?", qui donnent des idées clés et des exemples du militantisme social des jeunes.** Parmi les tendances principales qui émergent figurent la discipline personnelle et le souci

des êtres chers, ainsi que des exemples qui montrent qu'ils ont assumé leurs responsabilités en respectant les règles et en se protégeant et en apportant un soutien affectif à leur famille et à leurs amis. De nombreux jeunes donnent des exemples de la façon dont ils ont lutté contre les fausses informations en sensibilisant le public sur les moyens de trouver des sources d'information fiables sur la COVID-19 et aussi en lançant ou en rejoignant des campagnes en ligne. Les jeunes ont joué un rôle important dans leurs communautés en participant à des initiatives de soutien et de mobilisation des ressources pour ceux qui en ont besoin, notamment les personnes âgées, les migrants, les pauvres, les femmes et les enfants victimes de violences domestiques, les groupes minoritaires/ethniques et les personnes ayant un handicap.

**Les jeunes entrepreneurs et employeurs jouent également un rôle important pour aider les autres en apportant un soutien financier et des aides liées au travail aux employés et aux partenaires et en garantissant la santé et la sécurité sur le lieu de travail.** Ils se servent également de leurs compétences en soutenant l'éducation en ligne ; en faisant des dons en matériel et en argent et en levant des fonds ; et en fabriquant et en distribuant des équipements de protection personnelle gratuits (EPP), de la nourriture et des produits d'hygiène.



J'ai fait du bénévolat pour 4 initiatives différentes. J'ai régulièrement appelé ma famille et mes amis, organisé un quiz pour que mes amis participent à un appel en ligne, organisé des rencontres régulières avec des collègues pour des pauses thé en ligne, participé à la création d'un groupe WhatsApp pour les collègues mis en pied et commencé à faire la liste des choses que je peux faire chez moi.

—Emma Wildsmith, 27 ans, Royaume Uni

## 8. REPONSES POLITIQUES A LA COVID-19 : PAROLES ET PERCEPTIONS DES JEUNES

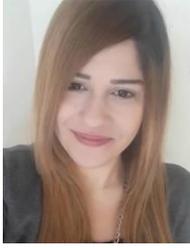
**Les jeunes ont le droit de participer aux processus décisionnels qui les concernent.** Il est donc crucial que les gouvernements intègrent des mécanismes de participation des jeunes dans l'élaboration et la mise en place des mesures prises pour lutter contre les effets de la pandémie. Il y a beaucoup à gagner en impliquant de manière significative les jeunes dans les mesures d'aide d'urgence, étant donné que les jeunes sont déjà très actifs dans l'organisation de mesures de rétablissement dans leurs communautés locales. De plus, comme le montre cette partie, les jeunes apportent avec eux des perspectives qui sont critiques, dynamiques et fondées sur leur propre expérience.

**Pour montrer quel genre de direction les jeunes peuvent donner aux mesures d'aide lorsqu'on les implique dans la prise de décision, l'enquête leur a posé la question : "Si vous étiez à la tête de votre pays, que feriez-vous ?"**<sup>29</sup> Leurs réponses montrent une large connaissance de la pandémie, de son impact, des réponses politiques qui la concernent et de leur efficacité. Les jeunes s'inquiètent de l'impact de la crise sur les populations vulnérables, notamment les pauvres, les travailleurs migrants et les chômeurs récents. Leurs idées peuvent être regroupées en quatre catégories : (1) les mesures de confinement ; (2) les mesures servant à protéger les travailleurs et à aider les entreprises, les emplois et les revenus ; (3) les mesures permettant d'améliorer les services de santé pour faire face à la crise sanitaire ; et (4) les mesures de gouvernance pour améliorer l'efficacité des politiques.

### Mesures de confinement

**Alors que soixante-trois pour cent des jeunes se disent favorables à des mesures plus fortes, de nombreux participants ont également insisté sur les effets négatifs pour l'emploi que les mesures ont eues pour des groupes tels que les travailleurs migrants ou informels (figure 19).** S'ils étaient à la tête de leur pays, les jeunes maintiendraient les mesures de distanciation sociale tout en favorisant les activités générant des revenus protégés. Ils demandent aux gouvernements de maintenir l'obligation de travailler depuis son domicile partout où c'est possible et d'assouplir progressivement les restrictions, avec l'accent mis sur la santé et la sécurité des travailleurs. Le soutien aux mesures de confinement est notablement plus faible de la part de ceux qui ont cessé le travail depuis le début de la crise (55 pour cent), alors qu'il n'y a aucune différence notable entre les étudiants pensant que leurs études seraient retardées et les autres.

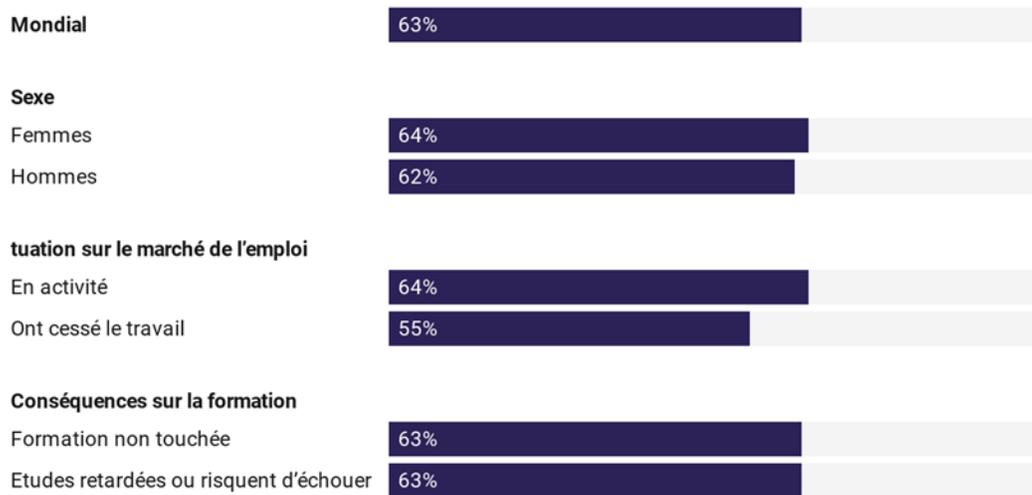
<sup>29</sup> L'enquête a recueilli 4 997 réponses à la question ouverte : "Nous voulons savoir quel type de mesures vous souhaitez mettre en place. Si vous étiez à la tête de votre pays, que feriez-vous?"



Je donnerais de la nourriture aux gens pour qu'ils puissent rester chez eux et éviter les contacts avec les autres. On ne peut pas forcer les gens à rester chez eux s'ils ne peuvent pas manger.

—Aimee Bechara, 30 ans, Liban

**Figure 19** Proportion de jeunes (entre 18 et 29 ans) en faveur d'un renforcement des mesures de confinement



**Note :** N : 8 693 (mondial, sexe), 3 248 (situations sur le marché du travail), 5 896 (conséquences sur l'éducation).

## Mesures pour protéger les travailleurs et aider les entreprises, les emplois et les revenus

Afin de protéger les groupes vulnérables et désavantagés, les jeunes proposent **de renforcer l'aide aux revenus pour les chômeurs récents, de lutter contre les licenciements de masse par la négociation avec les employeurs, de fournir des plans de relance aux petites et moyennes entreprises et de relever les seuils de protection sociale** comme moyen d'étendre la couverture des filets de protection sociale. Les jeunes proposent également de prendre des mesures d'aide immédiates, comme la distribution de nourriture - un petit nombre d'entre eux recommande d'uniformiser les prix des produits de première nécessité - et ils demandent le gel des impôts, des loyers, des remboursements d'emprunts et des frais de scolarité.



J'imposerais des peines sévères aux employeurs qui donnent la priorité aux profits avant les gens, qui ont mis les gens en congé ou au chômage sans que cela soit nécessaire. Je garantirais la survie des secteurs clés, mais pas au détriment de vies humaines.

—Ali Thameem, 24 ans, Sri Lanka

**En général, les jeunes ont une impression positive sur les mesures prises par les gouvernements pour protéger les travailleurs, les emplois et les entreprises contre les effets de la pandémie.** Cinquante-six pour cent des jeunes jugent positivement la réponse apportée par leur gouvernement, contre 30 pour cent qui ont un jugement négatif.<sup>30</sup> Les perceptions des réponses apportées par les gouvernements ne varient pas de manière significative entre les hommes et les femmes, ni entre les jeunes qui ont cessé le travail depuis le début de la pandémie et ceux qui ont continué de travailler. Cependant, les étudiants qui pensent que leurs études vont être retardées, voire risquent d'échouer, semblent moins approuver les mesures gouvernementales (56 pour cent contre 65 pour cent, respectivement).

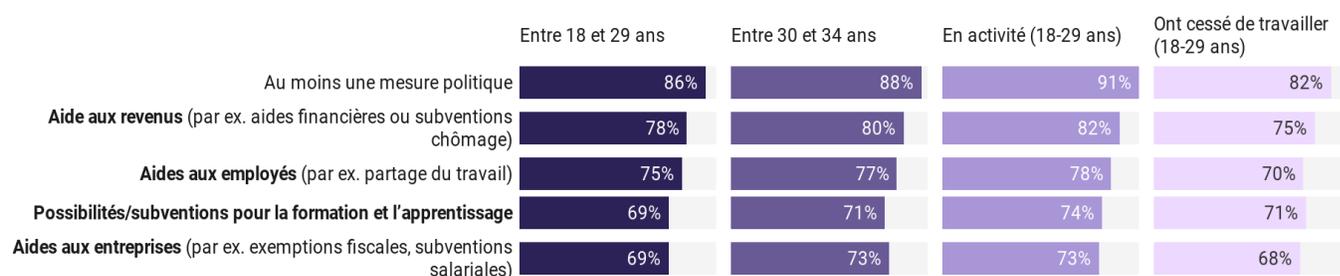
**En ce qui concerne leur opinion sur les politiques spécifiques relatives au marché du travail,<sup>31</sup> les jeunes soutiennent globalement les mesures prises par les gouvernements à ce jour.** Quatre-vingt-six pour cent des participants soutiennent au moins une mesure politique sur quatre, comme le montre la figure 20. L'aide aux revenus (78 pour cent) et l'aide aux employés (75 pour cent) recueillent le plus de soutien. En général, le soutien des mesures politiques est plus fort chez les jeunes qui continuent de travailler depuis le début de la pandémie (91 pour cent soutiennent au moins une mesure politique) que chez ceux qui ont cessé le travail (82 pour cent soutiennent au moins une mesure politique). Ceci semble dépendre de qui bénéficie actuellement des mesures politiques offertes (cf. partie 3 sur les mesures pour l'emploi dont les jeunes déclarent bénéficier).

**Il existe une corrélation positive entre le fait d'être plus âgé et une approbation supérieure des mesures gouvernementales.** En général, les tranches d'âge plus âgées de l'échantillon (30–34 ans) expriment une opinion légèrement plus favorable pour les mesures gouvernementales, ce qui peut être dû à leur taux de participation plus élevé à la main-d'œuvre par rapport aux plus jeunes (entre 18 et 29 ans) (cf. figure 20).

<sup>30</sup> Jugement positif: évaluation de la réponse gouvernementale comme "suffisante" ou "relativement suffisante". Jugement négatif: évaluation de la réponse gouvernementale comme "relativement insuffisante" ou "insuffisante". L'écart par rapport à 100 pour cent se situe dans la catégorie "ni suffisant ni insuffisant".

<sup>31</sup> L'enquête a demandé aux jeunes s'ils soutiennent les différentes mesures gouvernementales. Les catégories de questions se répartissent selon quatre types de mesures: aide aux revenus, aide aux entreprises, aide aux employés et aide à la formation/apprentissage.

**Figure 20** Proportion des participants qui soutiennent les mesures politiques



**Note :** Le graphique présente la proportion de participants qui soutiennent les mesures politiques respectives. Les catégories ne s'excluent pas mutuellement. N : 8 683 (entre 18 et 29 ans), 1 145 (entre 30 et 34 ans), 2668 (en activité, entre 18 et 29 ans), 577 (ont cessé le travail, entre 18 et 29 ans).



Je conseille d'apporter un soutien aux jeunes sans emploi dans la communauté ainsi qu'aux personnes vulnérables telles que les personnes âgées ou handicapées. Je demande aux autorités de fournir gratuitement des masques et du désinfectant.

—Ivy Tecla Nabwire, 26 ans, Kenya

## Mesures pour améliorer les services de santé pour faire face à la crise sanitaire

**Les opinions des jeunes sont en faveur de l'amélioration des infrastructures et des équipements de santé pour les travailleurs en première ligne tout en améliorant les tests et le suivi.** En tant que leaders, les jeunes insistent fortement pour que l'on s'assure que les infirmières et les docteurs aient à leur disposition des EPP appropriés. Ils travailleraient en étroite collaboration avec les services de soins privés dans l'immédiat tout en augmentant les dépenses publiques en matière de santé pour permettre une couverture et une qualité des soins pour tous. Un petit nombre de participants disent qu'ils augmenteraient les crédits pour la recherche médicale.

## Mesures de gouvernance

**En tant que leaders, les jeunes garantiraient l'égalité d'accès à l'information tout en renforçant la responsabilité et la coordination des réponses gouvernementales.** Les jeunes attachent une grande valeur à des informations fiables et actualisées sur la COVID-19, ainsi qu'aux mesures préventives nécessaires pour éviter et freiner l'épidémie, ainsi que des

informations sur la façon de bénéficier des aides gouvernementales. Ils insistent sur la nécessité d'un plus grand sens des responsabilités de la part du gouvernement et d'un contrôle plus strict pour lutter contre la corruption. En ce qui concerne l'approche décentralisée observée dans les différents pays, les jeunes demandent une plus grande coordination entre les gouvernements centraux et régionaux et les municipalités pour s'assurer que les aides touchent les zones rurales, et ils proposent que le traitement des problèmes se fasse au niveau des régions spécifiques plutôt que dans un cadre généralisé. Même si cela est moins marqué, les jeunes insistent également sur l'importance d'augmenter les investissements dans les TCI pour permettre à plus de gens de faire du télétravail et d'avoir accès à des services en ligne, qu'il s'agisse des services d'emploi, de conseil et d'apprentissage dans les zones rurales.



## 9. PRINCIPAUX CONSTATS ET ACTIONS SPECIFIQUES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES

**L'Enquête Mondiale sur les Jeunes et la COVID-19 constate que les impacts de la pandémie sur les jeunes, notamment les femmes, les minorités et les jeunes des pays à faible revenu, sont systématiques, profonds et disproportionnés.** L'enquête documente les impacts que la pandémie a eus sur la vie et les droits des jeunes dans quatre domaines principaux : à savoir l'emploi, l'éducation et la formation, le bien-être mental et les droits. Elle documente également les actions menées par les jeunes, notamment leur militantisme social et leurs comportements en réaction à la crise, ainsi que leurs positions par rapport aux mesures politiques. Les conclusions qui suivent mettent en lumière les principaux constats et permettent de réfléchir aux mesures politiques nécessaires que les gouvernements, les partenaires sociaux, les jeunes ainsi que les organisations de la société civile et autres doivent prendre en réaction à la pandémie.

### Emploi

**La pandémie de la COVID-19 a évincé de la main-d'œuvre les jeunes entre 18 et 29 ans, avec un sur six qui déclare avoir dû cesser de travailler depuis le début de la crise.** Les jeunes travailleurs (par rapport à ceux entre 30 et 34 ans), ainsi que ceux qui occupent des postes de personnel de bureau, dans les services, les ventes, l'industrie et les métiers de l'artisanat sont les plus susceptibles d'avoir cessé de travailler. Les jeunes (entre 18 et 29 ans) qui travaillaient avant le début de la pandémie font état d'une réduction moyenne de 23 pour cent de leur temps de travail et une baisse de 42 pour cent de leurs revenus.

- Les jeunes qui vivent dans des pays à faible revenu sont le plus susceptibles de subir des réductions de leur temps de travail et une baisse de leurs revenus et de leur productivité autoévaluée, en conséquence. Alors que les jeunes hommes sont les plus affectés par ces phénomènes (ce qui s'explique essentiellement par les différences dans les postes occupés par les hommes et les femmes), les jeunes femmes sont plus susceptibles de faire état d'une baisse de leur productivité.
- Environ 17 pour cent des jeunes travailleurs font état d'une augmentation de leur temps de travail, ce qui soulève des inquiétudes sur les heures supplémentaires et la difficulté de se déconnecter du travail pendant la pandémie. Ceci se passe dans un contexte où près de trois quarts des jeunes travailleurs déclarent avoir dû travailler depuis leur domicile à temps plein ou à temps partiel.
- Les mesures immédiates prises par les gouvernements pour atténuer les conséquences de la crise sur les marchés du travail sont plus susceptibles de toucher les jeunes qui ont conservé leur emploi depuis le début de la pandémie, que ceux qui ont cessé de travailler.

**Des mesures politiques urgentes, ciblées et à grande échelle sont nécessaires pour empêcher que toute une génération de jeunes ne voie ses perspectives de carrière marquées de façon permanente par la crise.** A la lumière des expériences dont les jeunes font état dans l'enquête, ces mesures spécifiques doivent avoir pour but de :

- Lutter contre le chômage des jeunes et réintégrer sur le marché du travail les jeunes qui ont perdu leur emploi ou qui font état d'une réduction ayant ramené à zéro leur temps de travail depuis le début de la pandémie. Parmi ces mesures doivent figurer des politiques macroéconomiques (fiscales et monétaires) qui orientent la dépense publique vers des aides à l'embauche ou des garanties pour les jeunes, ainsi que des investissements dans les secteurs économiques ayant le potentiel d'absorber les jeunes demandeurs d'emploi.
- Garantir des prestations d'assurance emploi aux jeunes qui ont été licenciés pour éviter qu'ils ne subissent une diminution encore plus importante de leurs revenus et rendre plus facile l'accès aux avantages pour ceux qui sont en recherche active d'emploi.
- Avoir recours à des stratégies de ciblage et de profilage pour s'assurer que les mesures publiques et privées destinées à faire face à la crise touchent les jeunes les plus affectés, par ex. les jeunes et tous ceux qui occupent des postes de personnel de bureau, de services, de ventes et dans les métiers de l'artisanat.
- Etendre les aides apportées à ceux qui ont conservé leur emploi pendant la crise en leur garantissant l'accès à la protection sociale et en donnant aux jeunes travailleurs la possibilité de bénéficier de régimes de travail compensatoires comme le travail partagé ou le chômage partiel.
- Conserver et développer les mesures de soutien actif aux marchés du travail et élargir l'accès aux services de l'emploi afin de garantir l'employabilité et des transitions de qualité pour les jeunes. Ceci implique de renforcer les services publics de l'emploi et les prestataires privés en mesure de rectifier les asymétries de l'information et de conseiller les jeunes sur les perspectives d'emploi et de carrière ou les passerelles vers la formation continue.
- Encourager le dialogue social afin de permettre aux jeunes un meilleur accès aux mesures d'aide aux entreprises et aux revenus, tout en améliorant leurs droits au travail, le droit de se déconnecter et les possibilités de formation sur le tas. L'interaction entre les acteurs du dialogue social et les organismes tels que les Conseils Economiques et Sociaux est cruciale pour augmenter la représentation des jeunes dans l'élaboration des politiques nationales de jeunes, les plans d'action nationaux pour favoriser l'emploi des jeunes et les autres mesures gouvernementales favorisant le travail décent pour les jeunes.

## Education et formation

**Etant donné que les modes d'enseignement et de formation ont quitté les salles de classe pour passer à des formations en ligne et à distance, l'enquête a révélé les profondes fractures numériques qui existent**, surtout pour les jeunes des pays à faible revenu, ainsi que le regard sombre que les jeunes portent sur les questions d'apprentissage.

- Plus de 70 pour cent des jeunes qui poursuivaient des études ou menaient de front études et travail au moment de l'enquête ont été affectés négativement par les fermetures d'écoles, d'universités et de centres de formation. Près d'un sur six a dû arrêter complètement ses études ou sa formation, aucun cours ni aucun enseignement ni aucun examen n'ayant eu lieu depuis le début de la pandémie.
- Alors que dans le monde entier, une transition massive depuis la salle de classe vers la formation en ligne et à distance s'est opérée, les jeunes vivant dans les pays à faible revenu font état d'un accès beaucoup plus limité aux cours en vidéo et aux examens en ligne que ceux des pays à revenu élevé.
- Malgré tous les efforts faits pour garantir une continuité des services d'éducation et de formation, 65 pour cent des jeunes disent avoir moins appris depuis le début de la pandémie ; cette perception met en lumière les énormes difficultés que pose le passage de l'apprentissage de la salle de classe à la maison.
- La moitié des jeunes (51 pour cent) pensent que leurs études seront retardées, alors que 9 pour cent pensent qu'elles risquent d'échouer ; chose que déclarent plus généralement les jeunes ayant terminé leurs études secondaires, par rapport à ceux qui ont terminé leurs études supérieures.
- En dépit du fait qu'ils font état d'un déficit d'apprentissage, environ la moitié des jeunes en cours d'études ou de formation recherchent de nouvelles possibilités de formation, les plus populaires étant les cours destinés à améliorer leurs compétences techniques et professionnelles.

**Les retards ou les échecs dans les parcours scolaires risquent de faire obstacle à la rapidité et à l'efficacité de la transition école-travail des jeunes d'aujourd'hui.** Afin d'atténuer ce risque, il est important de :

- Permettre l'accès à des possibilités de formation alternatives. Les possibilités de formation et d'apprentissage en ligne doivent s'adapter, afin d'améliorer les expériences d'apprentissage reposant sur une meilleure connectivité large bande, et offrir un accès aux équipements TCI, aux outils et matériaux d'apprentissage et d'enseignement numérique ainsi qu'à des cours de qualité faits sur mesure pour un public virtuel d'étudiants.
- Améliorer l'usage des technologies numériques chez les prestataires en développement des compétences et en cours de formation, en mettant fortement l'accent sur les programmes de formation technique et professionnelle (TVET).

- Augmenter les investissements dans les solutions numériques pour le développement des compétences pratiques et améliorer l'accès et développer les capacités des professeurs, formateurs, principaux et directeurs pour dispenser un enseignement en ligne, à distance et mixte en insistant particulièrement sur les TVET et les organismes et programmes de développement des compétences.
- Améliorer et moderniser les services d'orientation professionnelle et d'emploi pour aider les jeunes à préparer leur parcours professionnel dans les entreprises et les secteurs ayant la capacité d'absorber les flux de jeunes diplômés.
- Consacrer les efforts du public et du privé à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des systèmes d'éducation et de formation afin qu'ils puissent mieux répondre aux exigences du marché du travail dans le monde d'après la pandémie.

## Bien-être mental

**L'enquête a constaté que, de manière générale, un jeune sur deux entre 18 et 29 ans est *possiblement* sujet à l'anxiété ou à la dépression, alors que 17 pour cent en sont *probablement* affectés.** Le niveau de bien-être moyen est plus dégradé chez les femmes, ainsi que chez les plus jeunes.

Les jeunes dont les études ou le travail ont subi le plus de perturbations depuis le début de la pandémie montrent des signes de bien-être mental fortement dégradé. Ils sont environ deux fois plus susceptibles d'être *probablement* atteints de phénomènes d'anxiété ou de dépression que ceux qui ont conservé leur emploi. Ceci souligne le lien entre bien-être mental et réussite des études et insertion sur le marché du travail.

Trente-huit pour cent des jeunes éprouvent, de manière générale, de l'incertitude quant à leurs futures perspectives de carrière et 16 pour cent ont de l'appréhension.

**Ce sentiment accru de peur et d'anxiété que la crise a instillé chez de nombreuses jeunes menace de retarder le retour à des perspectives normales de formation et d'embauche des jeunes.** Si l'on reconnaît que la jeunesse est une période de transition et que les plus jeunes sont encore en phase de développement physique, il est important de :

- Sauvegarder le bien-être mental des jeunes grâce aux services de santé mentale, au soutien psychosocial et aux activités sportives, sous forme de mesures individuelles ou modulaires intégrées aux actions favorisant l'éducation et l'emploi des jeunes.
- Proposer des services de bien-être mental, particulièrement aux jeunes dont la transition école-travail a été impactée par un parcours scolaire perturbé ou des licenciements. Cela implique un renforcement des actions visant à améliorer le bien-être mental dans les organismes de formation et d'éducation ainsi que dans les services d'emploi publics.

- Favoriser des mesures qui créent un environnement positif sur le lieu de travail pour le retour au travail et le soutien permanent apporté aux jeunes travailleurs.

## Droits des jeunes

**Pour tous les jeunes et particulièrement ceux qui sont victimes de discrimination et d'autres préjudices, les droits humains, parmi lesquels figurent les droits au travail et le droit à l'éducation, leur fournissent un socle à partir duquel ils peuvent faire entendre leur voix, s'organiser, faire valoir leurs intérêts, créer des changements systémiques et trouver un travail à la fois productif et décent.** Les mesures de confinement à la maison adoptées dans le monde entier ont été nécessaires pour lutter contre la pandémie de la COVID-19, mais elles ont réduit la liberté de mouvement de tout un chacun. La perception qu'en ont les jeunes reflète les effets négatifs considérables que cela a eus sur leurs droits, et pas seulement sur l'emploi, l'éducation et la santé mentale, notamment :

- Un jeune sur trois interrogés a ressenti un impact important sur sa capacité à participer aux affaires publiques, notamment les manifestations pacifiques.
- Plus d'un quart des jeunes (27 pour cent) disent que la pandémie a considérablement impacté leur capacité à exercer leur liberté de religion ou de croyance. Les jeunes qui s'identifient comme faisant partie de minorités ethniques, religieuses ou autres ont ressenti un impact beaucoup plus marqué que les autres groupes de jeunes à cet égard.
- Près d'un jeune sur quatre (24 pour cent) fait état d'un impact important sur le droit à l'information.
- Les jeunes ayant cessé de travailler disent plus souvent que les autres que leur droit au logement a été affecté de manière négative, ce qui est très probablement dû à une baisse de leurs revenus, alors que les jeunes mariés ou vivant avec un(e) partenaire font état d'un impact plus important sur leur droit à ne pas être victimes de violences que ne le disent les jeunes célibataires.

**Une approche reposant sur les droits en matière d'investissements pour l'emploi des jeunes qui prenne en compte la situation spécifique des jeunes est fondamentale pour "construire le monde d'après la pandémie".**

## Militantisme social et paroles de jeunes sur la pandémie et mesures politiques

**Le militantisme social des jeunes contribue à atténuer les effets économiques et sociaux de la COVID-19, grâce au respect des mesures gouvernementales, au bénévolat, aux dons et à la sensibilisation, notamment :**

- Quatre jeunes sur cinq (entre 18 et 29 ans) déclarent être restés à la maison la plupart du temps, alors que deux sur trois déclarent être restés en contact en grande partie avec leurs amis, leur famille et ceux qui leur sont chers.
- Plus d'un quart des jeunes font état d'un haut niveau d'engagement dans le bénévolat et disent avoir fait des dons pour lutter contre la COVID-19. L'engagement des jeunes dans le bénévolat a augmenté sur la durée de l'enquête (21 Avril au 21 Mai).

Alors que le monde faisait face à des changements profonds de ses activités sociales et économiques, les jeunes ont fait part de leurs points de vue sur les mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la pandémie ;

- La plupart des jeunes sont en faveur des mesures de confinement à la maison dans le but de protéger les travailleurs, les emplois et les entreprises. Ils prônent des mesures fortes pour protéger la santé et les moyens de subsistance des plus vulnérables, notamment les travailleurs migrants et ceux qui travaillent dans l'économie informelle.
- Les jeunes demandent aux gouvernements d'assouplir progressivement les restrictions, partout où cela est possible, en insistant sur les personnels de santé et de sécurité.
- Les jeunes proposent de prendre des mesures complémentaires pour améliorer les services de santé et d'assurer une bonne gouvernance grâce à l'information, la prise de responsabilités et les mécanismes de coordination.

Les données tirées de cette enquête, ainsi que ce que disent les jeunes sur la façon de rendre à la société, montrent que, malgré le fait qu'ils ont été négativement impactés par la pandémie, les jeunes ont pu faire preuve d'altruisme en faisant des dons à des œuvres caritatives et en faisant preuve de résilience et en se plaçant en position centrale pour trouver et mettre en œuvre des solutions.

**Nous devons tous nous assurer que les jeunes soient en mesure d'exercer leur droit de participer activement au processus de prise de décision. Les jeunes sont déjà au travail pour reconstruire leurs sociétés. En les soutenant de manière égalitaire et collaborative, nous pouvons assurer une reconstruction plus rapide et plus forte du Monde d'Après.**

## BIBLIOGRAPHIE

- Equinet. 2016. *Opening up the issue: Equality bodies combating discrimination against and promoting equality for young people* (Brussels).
- European Youth Forum. 2016. *Excluding youth: A threat to our future* (Brussels). Available at: [www.youthforum.org/sites/default/files/publication-pdfs/Excluding-youth-a-threat-to-our-future.pdf?fbclid=IwAR2NqrHXC7Qk4DJ5Mu3pVPFC7YtnKJDjpe98sqK-jaOjlGzR9vGp9iiYwKg](http://www.youthforum.org/sites/default/files/publication-pdfs/Excluding-youth-a-threat-to-our-future.pdf?fbclid=IwAR2NqrHXC7Qk4DJ5Mu3pVPFC7YtnKJDjpe98sqK-jaOjlGzR9vGp9iiYwKg) [20 July 2020].
- Ferguson, N.M.; Laydon, D.; Nedjati-Gilani, G.; Imai, N.; Ainslie, K.; Baguelin, M.; Bhatia, S.; Boonyasiri, A.; Cucunubá, Z.; Cuomo-Dannenburg, G.; Dighe, A., et al. 2020. *Report 9: Impact of non-pharmaceutical interventions (NPIs) to reduce COVID-19 mortality and healthcare demand* (Imperial College London). doi:10.25561/77482.
- Gustafsson, M. 2020. *Young workers in the coronavirus crisis: Findings from the Resolution Foundation's coronavirus survey, 18 May 2020* (London, Resolution Foundation). Available at: [www.resolutionfoundation.org/publications/young-workers-in-the-coronavirus-crisis](http://www.resolutionfoundation.org/publications/young-workers-in-the-coronavirus-crisis) [15 July 2020].
- Inter-Agency Network for Youth Development (IANYD). 2020. *Statement on Covid-19 & youth* (Geneva). Available at: [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org) [20 July 2020].
- International Labour Office (ILO). 2020a. *ILO Monitor: COVID-19 and the world of work. Fourth edition* (Geneva). Available at: [https://www.ilo.org/wcmsp5/group/s/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_745963.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/group/s/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_745963.pdf)
- 2020b. *Preventing exclusion from the labour market: Tackling the COVID-19 youth employment crisis*, Policy brief, May (Geneva).
- 2020c. *Global Employment Trends for Youth 2020: Technology and the future of jobs* (Geneva).
- Inter-Parliamentary Union (IPU). 2016. *Youth participation in national parliaments* (Geneva).
- Kessler, R.C.; Angermeyer, M.; Anthony, J.C.; De Graaf, R.; Demyttenaere, K.; Gasquet, I.; De Girolamo, G.; Gluzman, S.; Gureje, O.; Haro, J.M.; Kawakami, N., et al. 2007. "Lifetime prevalence and age-of-onset distributions of mental disorders in the World Health Organization's World Mental Health Survey Initiative" in *World Psychiatry*, Vol. 6, No. 3, pp. 168–176.
- Koushede, V.; Lasgaard, M.; Hinrichsen, C.; Meilstrup, C.; Nielsen, L.; Rayce, S.B.; Torres-Sahli, M.; Gudmundsdottir, D.G.; Stewart-Brown, S.; Santini, Z.I. 2019. *Measuring mental well-being in Denmark: Validation of the original and short version of the Warwick-Edinburgh mental well-being scale*

## EMBARGO

Ne pas publier ou distribuer avant le mardi 11 août 2020 à 18h GMT (20h CET)

- (WEMWBS and SWEMWBS) and cross-cultural comparison across four European settings”, in *Psychiatry Research*, Vol. 271, pp. 502–509.
- Murray, J. 2020. “Climate strikes continue online: ‘We want to keep the momentum going’”, in *The Guardian*, 22 Apr. Available at: [www.theguardian.com/environment/2020/apr/22/climate-strikes-continue-online-we-want-to-keep-the-momentum-going](http://www.theguardian.com/environment/2020/apr/22/climate-strikes-continue-online-we-want-to-keep-the-momentum-going) [14 June 2020].
- Rubery, J. and Rafferty, A., 2013. Women and recession revisited. *Work, employment and society*, 27(3), pp.414-432.
- United Nations. 2020a. *COVID-19 and the need for action on mental health*, Policy brief, May. Available at: [www.un.org/sites/un2.un.org/files/un\\_policy\\_brief-covid\\_and\\_mental\\_health\\_final.pdf](http://www.un.org/sites/un2.un.org/files/un_policy_brief-covid_and_mental_health_final.pdf) [20 July 2020].
- . 2020b. *COVID-19 and human rights: We are all in this together*, Policy brief, April. Available at: [www.un.org/victimsofterrorism/sites/www.un.org.victimsofterrorism/files/un\\_-\\_human\\_rights\\_and\\_covid\\_april\\_2020.pdf](http://www.un.org/victimsofterrorism/sites/www.un.org.victimsofterrorism/files/un_-_human_rights_and_covid_april_2020.pdf) [20 July 2020].
- United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR). 2018. *Youth and human rights: Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights* (Geneva). Available at: <https://undocs.org/A/HRC/39/33> [20 July 2020].
- United Nations Programme on Youth. 2020. *Special issue on COVID-19 and youth* (Geneva). Available at: [www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2020/04/YOUTH-FLASH-Special-issue-on-COVID-19-1.pdf](http://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2020/04/YOUTH-FLASH-Special-issue-on-COVID-19-1.pdf) [20 July 2020].
- World Health Organization (WHO). 2020. *Facts and figures on suicide* (Geneva). Available at: <https://news.un.org/en/story/2020/05/1063882> [20 July 2020].

EMBARGO

Ne pas publier ou distribuer avant le mardi 11 août 2020 à 18h GMT (20h CET)



# INTENSIFIER L'ACTION ET L'IMPACT EN MATIÈRE D'EMPLOI DES JEUNES

NOUS  
CONTACTER

S'ENGAGER

NOUS SUIVRE

PARTAGER

[DECENTJOBSFORYOUTH@ILO.ORG](mailto:DECENTJOBSFORYOUTH@ILO.ORG)

[WWW.DECENTJOBSFORYOUTH.ORG](http://WWW.DECENTJOBSFORYOUTH.ORG)

[@DECENTJOBSYOUTH](https://twitter.com/DECENTJOBSYOUTH)

[#DECENTJOBSFORYOUTH](https://hashtage.com/DECENTJOBSFORYOUTH)